

Arrestation de 2 personnes à Sétif

**Saisie de 1.750 paquets de cigarettes
et 620 unités de cigarettes électroniques**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7302 - MARDI 07 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Port d'Alger
**Environ 1 million de
conteneurs traités depuis
le début de l'année 2025**

P04

**Le désastre humanitaire est criard après
02 ans d'agression continue**

**240.000 victimes
à Ghaza**



Lire en page 03

ORAN

P07

NAPEC 2025

Ouverture de la 13ème édition à Oran

Tremplin historique vers le Mondial

Oran fait rêver les fans des Verts

Pêche et aquaculture

**Expérience prometteuse dans
l'élevage du tilapia rouge**

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Transports - Groupe Logitrans

Sayoud préside la cérémonie d'installation du nouveau PDG

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau Président-directeur général (PDG) du Groupe de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans", M. Saïd Arabet, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette cérémonie, qui s'est

déroulée au Palais du Gouvernement, en présence des cadres centraux du ministère, M. Sayoud a félicité le nouveau PDG, se disant confiant "en sa compétence et sa capacité à poursuivre le développement du groupe, qui requiert une attention particulière, une gestion moderne et une synergie des efforts pour atteindre les objectifs fixés", précise la même source.

Haut Conseil Islamique

Zaid El-Kheir reçoit le président du festival international de Huwaitat

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid El-Kheir, a reçu, dimanche au siège du Conseil, le président du festival international de Huwaitat pour le développement et la culture, M. Ahmed Ould Domane, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les institutions religieuses et culturelles, indique un communiqué du Conseil. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur "les moyens de soutenir les initiatives communautaires alliant les dimensions du développement et de la

culture, en soulignant l'importance de conjuguer les efforts des instances religieuses et des acteurs culturels, afin de promouvoir les valeurs de tolérance et de coexistence, et de doter les communautés des instruments de créativité et de participation active", précise la même source. A cette occasion, M. Ould Domane a mis en exergue "le rôle du festival dans la mise en relation du patrimoine local avec son contexte mondial", et ce pour présenter "un modèle intégré de développement culturel durable", conclut le communiqué.

Programme mixte de l'université d'été

L'Algérie participe en Turquie à la 13ème édition

La Cour constitutionnelle prend part, à partir de dimanche en Turquie, à la 13e édition du programme mixte de l'université d'été, portant sur le thème "La vie familiale du point de vue constitutionnel", a indiqué un communiqué de la même institution. "A l'invitation de la Cour constitutionnelle de Turquie, les membres de la Cour constitutionnelle, MM. Ammar Abbas et Amar Boudiaf, prennent part aux travaux de la 13e édition du programme mixte de l'université d'été, organisée par le Centre de formation et de développement des ressources humaines de l'Association des cours constitu-

tionnelles asiatiques et institutions équivalentes, du 5 au 9 octobre 2025, dans les villes d'Ankara et de Cappadoce", a précisé la même source. Le programme de cette université d'été est destiné "aux juges et experts juridiques, ainsi qu'aux juges assistants et conseillers juridiques issus de différentes cours ou institutions constitutionnelles". A cette occasion, les participants examineront "les moyens et méthodes d'échange d'informations et d'expériences, outre des présentations analytiques au profit des membres des délégations", selon la même source.

Palais des Expositions (SAFEX)

Ouverture à Alger du Salon international du textile

Le Salon international du textile "Alger Textile 2025" a ouvert ses portes lundi au Palais des Expositions (SAFEX) à Alger, en présence de nombreux professionnels du secteur. Organisé par la société turque, Meridyen International Fair Organization, cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre, réunit une cinquantaine d'entreprises en provenance de Turquie, de Chine, d'Italie et de Corée du Sud, ainsi que plusieurs entreprises nationales. Selon les organisateurs, le nombre d'exposants a doublé par rapport à la précédente édition, traduisant un intérêt croissant pour le marché algérien

du textile. Durant trois jours, les visiteurs pourront découvrir une large gamme de produits couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du textile : tissus, accessoires, machines industrielles et domestiques. Le salon se veut une plateforme d'échanges entre professionnels nationaux et étrangers, favorisant la conclusion de partenariats et le transfert de savoir-faire. Dans un contexte de diversification économique, le secteur du textile est considéré comme stratégique, notamment pour la relance de l'industrie locale, la modernisation des équipements et le renforcement des compétences dans la filière.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYENEDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA**Direction - Rédaction - Administration**
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed**Directeur de la Publication**
Abdellah BOUHALI**Directeur Technique**
Benyoucef Mohamed**Conception PAO**
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia**Diffusion Ouest:** Le Carrefour d'Algérie**«Pour votre Publicité, s'adresser à:**
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**01, Avenue Pasteur Alger.**

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz**ANEP ORAN**

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**

E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Le désastre humanitaire est criard après 02 ans d'agression continue

240.000 victimes à Ghaza

Par B.Kamel

A Ghaza on meurt, soit qu'on soit affamé ou bombardé. Ghaza un cimetière à ciel ouvert et un dortoir pour les survivants depuis le 7 octobre 2023, résiste vaillamment. Triste caricature pour une population dont le seul tort est d'avoir choisi de mourir orgueilleusement et fièrement sur sa terre natale ! L'histoire de l'humanité retiendra que les jours sont désormais comptés pour les bourreaux sionistes. Palestine et Ghaza quels avenir en deux ans de bombardements israéliens ? Du jamais vu en effet dans les annales des guerres et conflits dans le monde, Ghaza n'existant que sur la carte, compte quelque 1,9 million de personnes déplacées et 240.000 victimes du désastre humanitaire depuis le 7 octobre 2023. Quoi de plus atroce et d'affligeant ? Ni les communiquées politiques ni les condamnations ou manifestations dans les villes du monde, dissuadent Israël qui, au contraire, redouble de violations et de bombardements. Le bilan est cette fois dramatique. Il fait état du plus grand nombre de personnes mortes à Ghaza. 240.000 Palestiniens tués, blessés ou disparus, majoritairement des femmes et des enfants. Ghaza est de plus en plus ravagé par la famine et l'effondrement total des infrastructures. A Ghaza, les riverains étouffent soit sous la chaleur suffocante soit sous les pluies. Ce territoire palestinien assiégé ou plutôt «réoccupé» de toute part traverse l'une des phases les plus troublantes et des plus douloureuses de

l'histoire contemporaine de l'humanité. Selon le ministère palestinien de la Santé, plus de 240.000 Palestiniens ont été tués, blessés ou portés disparus, majoritairement des enfants et des femmes. Ce bilan dépasse de très loin celui avancé par les organisations onusiennes comme celui des 67.000 victimes encore qu'il n'inclut pas les victimes de la famine, ceux disparus ou dont on n'a pas encore retrouvé les corps, sans oublier les personnes déshumanisées et ensevelies sous les décombres ou dans la terre par les blindés israéliens. Une certitude que de reconnaître aujourd'hui que Ghaza fait face à un effondrement total de ses infrastructures et à une famine sans précédent, rapporte l'agence Wafa. Au 4 octobre 2025, les autorités sanitaires font état de 67.074 martyrs et 169.430 blessés, dont beaucoup dans un état critique. Des centaines de victimes restent piégées sous les décombres, les équipes de secours étant incapables d'y accéder en raison des bombardements et du blocus. Depuis mars dernier, 13.486 personnes supplémentaires ont été tuées et plus de 57.000 blessées. Le système de santé de Ghaza s'est anéanti totalement. 34 des 36 hôpitaux du territoire ont été endommagés ou détruits avec plus de 400 attaques documentées contre des établissements et du personnel médical, détaille l'agence Wafa. Seules quelques structures, comme Al-Shifa, l'hôpital 3Al-Ahli3, Shuhada Al-Aqsa, Al-Awda et Nasser, n'ont désormais que le nom. Ils fonctionnent à un régime au-dessous du minimal et

étant le plus souvent non éclairés ni équipés pour subir les grandes interventions. La plupart d'entre eux servent de dortoirs pour le reste des réfugiés. Plus de 150 ambulances ont été détruites et leurs équipes délibérément ciblées. D'après le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), la famine a officiellement été confirmée dans le gouvernorat de Ghaza, avec une propagation attendue vers Deir al-Balah et Khan Younis. Plus de 500.000 personnes vivent déjà des conditions de famine extrême, tandis que 1,07 million d'autres sont en situation d'urgence alimentaire aiguë. Depuis octobre 2023, 459 personnes, dont 154 enfants, sont mortes de malnutrition et de déshydratation. Malgré des centaines de camions humanitaires bloqués aux frontières, l'entité sioniste continue de restreindre ou de détourner l'aide, violant ainsi les appels répétés de l'ONU à un cessez-le-feu immédiat et à un accès humanitaire sans entrave. Selon l'UNRWA, 1,9 million de Palestiniens, soit près de 85 % de la population ont été déplacés de force. Rien qu'à Ghazaville, plus d'un million de personnes ont fui depuis mars 2025. Les offensives sionistes successives, notamment en août et septembre, ont provoqué des vagues massives de déplacements à pied, souvent sur des dizaines de kilomètres, dans des conditions inhumaines. Près de 90 % de la bande de Ghaza est aujourd'hui soumise à des ordres d'évacuation militaire, équivalant à une campagne de transfert forcé de la population.

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de loi de finances (PLF) 2026, de deux projets de loi portant institution de la médaille de l'Armée nationale populaire (ANP) et de médailles militaires et d'un exposé sur le secteur de l'hydraulique, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS : "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres. La réunion a été entamée par la présentation de l'ordre du jour portant examen et débat du projet de loi de finances 2026, de deux projets de loi portant institution de la médaille de l'Armée nationale populaire et de médailles militaires, et d'un exposé sur le secteur de l'hydraulique, avant de donner la parole à Monsieur le Premier ministre pour présenter le bilan de l'activité du Gouvernement lors des deux dernières semaines. Monsieur le président de la République a donné, par la suite, les instructions, les directives et orientations suivantes: 1- Concernant le projet de loi de finances 2026: Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi de finances 2026, en tenant compte des orientations sui-

vantes de Monsieur le président de la République: - Il a insisté pour que la loi de finances ne prévoit aucune augmentation qui accable le pouvoir d'achat du citoyen. - Mettre en place un plan de modernisation et de développement des mécanismes d'action de l'Office national des statistiques (ONS) sur les plans structurel et technique. - Créer des annexes de l'Office couvrant les wilayas et les communes, afin que l'Etat ait une vision statistique basée sur la réalité de l'Algérie profonde. - Œuvrer à l'instauration d'une assiette fiscale non contraignante, mais plus efficace en termes de recouvrement, pour lutter contre l'évasion fiscale et les comportements négatifs dans le domaine de l'impôt. - Faire en sorte que la prochaine loi de finances soit incitative à l'investissement et à la concurrence. - Veiller à ce que la loi de finances ne prévoit pas des décisions sectorielles pour susciter l'admiration et à visées populistes, mais pour réaliser une valeur ajoutée et une faisabilité économique étudiée avec des résultats garantis. 2 - Concernant l'exposé relatif à la réalisation de cinq nouvelles usines de dessalement d'eau de mer : - Le Président a ordonné d'approfondir l'étude relative à la création de ces usines, en prenant en considération les wilayas qui connaissent des perturbations dans la distribution d'eau. Il a également ordonné d'accorder la priorité aux villes à forte

densité de population et connaissant le stress hydrique, notamment dans les Hauts Plateaux. 3 - Concernant l'exposé sur la situation de l'approvisionnement en eau potable : Le président de la République a ordonné d'ajourner l'exposé et d'approfondir le contenu pour la prochaine réunion du Conseil des ministres. Monsieur le Président a insisté sur la nécessité que la distribution de l'eau dessalée depuis les nouvelles stations atteigne un rayon d'au moins 250 km à partir des côtes, la décision de localisation de ces stations devant être prise lors du prochain Conseil des ministres. Il a insisté également sur la nécessité d'adopter la culture d'Etat envers nos concitoyens, à travers l'élaboration d'un calendrier étudié pour la distribution de l'eau et son application avec rigueur. 4 - Concernant un projet de décret exécutif portant annulation du classement de parcelles de terres agricoles Le président de la République a refusé que des terres agricoles soient détournées de leur vocation initiale pour la création de projets publics, instruisant le Gouvernement d'adopter d'autres mécanismes pour trouver des assiettes foncières susceptibles d'accueillir ces projets, les terres devant être non arables. Le Conseil des ministres a également adopté deux projets de loi portant institution de la médaille de l'Armée nationale populaire et de médailles militaires.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Après la guerre, que va-t-on découvrir à Ghaza ?

Désolation et affliction à Ghaza !! En somme, c'est ce que l'on va constater après la fin de la guerre. Ce sont les traces meurtrières d'un génocide inédit. Bien que cette confrontation inégale n'ait pas mis fin à l'existence du peuple palestinien dans cette étroite bande, selon les visées et les plans sionistes, elle fera tout de même mettre à nu la vérité et le vrai visage du juif sioniste quand il se trouverait en situation de supériorité. Cette guerre aura démontré du coup, le vrai visage d'un ordre mondial mafieux, cupide et usurier. Elle mettra à nu la vérité au sujet de la légalité internationale, la supercherie de la charte des droits de l'Homme, du grand bluff de la fraternité humaine, l'injustice de la Cour pénale internationale (TPI). Pour une fois, et ce depuis la fin du second conflit mondial, le génocide à Gaza est directement responsable d'une divergence, voire d'un « grand Schisme politique » dans les positions en Occident, vis-à-vis du feuilleton génocidaire à Ghaza..Pour une fois, la situation en Palestine occupée fait la « une » de l'actualité de par le monde, après avoir été reléguée, pendant des décennies à un simple « fait divers ». Pour une fois, des voix se sont levées réclamant des réformes profondes de l'ONU, du conseil de sécurité et des institutions internationales y afférents ...il faudrait commencer d'abord par éliminer le système « des castes » l'arme dissuasive «du droit du veto» détenue exclusivement par une poignée de « super-membres ». Il faudrait avant toute réforme suggérée, supprimer cette ségrégation injuste entre un membre tout court de l'ONU et un autre super-membre armé d'une houlette dite du veto. C'est justement ce droit de veto utilisé abusivement par les membres dit permanents que l'entité sioniste s'est préservée de toute punition de la part de la communauté internationale. L'ONU a été fondée dans l'unique but, selon ses textes constitutifs, de veiller à l'instauration de la paix et de la justice internationales, sur la base de l'égalité des membres de l'espèce humaine, sans distinction de race, de religion et de culture. Au sujet du drame de Ghaza, l'on remarque seuls les USA et l'entité sioniste qui sont les acteurs principaux. La tragédie de Ghaza n'est pas l'affaire unique des américains et de leur farfelu «grand chef blanc» ...leurs positions et leurs interventions auraient servi surtout à faire gagner du temps en faveur du criminel Netanyahu et son gang d'assassins professionnels.

Ahmed Taleb Ibrahimî inhumé au cimetière de Sidi M'hamed à Alger

Le moudjahid et ancien ministre Ahmed Taleb Ibrahimî, décédé à l'âge de 93 ans, a été inhumé dimanche au cimetière de Sidi M'hamed (Alger). La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence de hauts responsables, de personnalités nationales, de moudjahidine, ainsi que de présidents de partis politiques et d'une foule nombreuse d'amis du défunt et de membres de sa famille. Dans une oraison funèbre, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceïni, a rappelé les qualités du défunt, mettant en avant "les principes et les nobles valeurs qu'il avait toujours incarnés et qu'il tenait à transmettre aux générations". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a affirmé que l'Algérie "perd une éminente personnalité nationale". "Le défunt a su allier la sagesse de l'homme politique, la pondération de l'intellectuel et le patriotisme du militant et du moudjahid.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

OPEP+, l'Algérie choisit la prudence

En neuf minutes chrono, tout était dit. Ce dimanche 5 octobre, l'Algérie et sept autres membres de l'OPEP+ ont décidé d'augmenter leur production collective de 137 000 barils par jour à compter de novembre. Une hausse modeste, presque symbolique, mais qui révèle beaucoup des tensions et des équilibres internes au cartel. Pour l'Algérie, la contribution se limite à 4 000 barils par jour. Une goutte dans l'océan du marché mondial, mais un geste calculé. «C'est une décision prudente et équilibrée », a souligné le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, insistant sur la nécessité de « préserver la stabilité du marché tout en gardant une marge de manœuvre face aux incertitudes économiques ». Ces mots traduisent l'approche algérienne : ne pas se laisser aspirer par la course aux volumes voulue par Riyad, tout en évitant de freiner une dynamique collective de reconquête. Car derrière les chiffres sobres se joue une bataille plus sourde. L'Arabie saoudite, forte de ses capacités de production, milite pour des hausses plus musclées – jusqu'à 500 000 barils par jour, selon Les Échos. La Russie, en revanche, prône la retenue, freinée par ses contraintes techniques et la nécessité de maintenir des cours suffisamment hauts pour financer son effort de guerre. Le compromis final, 137 000 barils, porte la marque de Moscou. L'Algérie, elle, avance à pas comptés. Son objectif n'est pas d'inonder les marchés, mais de rester dans la cadence tout en envoyant un signal de fiabilité à ses partenaires. Alger sait qu'une flambee incontrôlée de la production serait périlleuse : le baril de Brent, déjà, a chuté sous les 65 dollars cette semaine, en recul de 8 %, relève l'AFP. L'ombre d'une surabondance plane, alors même que la demande mondiale montre des signes d'essoufflement. Ce choix de la mesure reflète aussi un positionnement stratégique : l'Algérie préfère apparaître comme un acteur stabilisateur, gardien d'un équilibre fragile entre prix et volumes. Le message est clair : dans un environnement énergétique incertain, mieux vaut être le garant de la continuité que l'artisan de la précipitation. Le prochain rendez-vous est fixé au 2 novembre. En attendant, les marchés retiendront sans doute une chose : face à l'impatience saoudienne et aux calculs russes, l'Algérie a choisi la voie de la prudence. Une posture modeste, certes, mais qui lui confère paradoxalement un poids politique accru au sein de l'alliance. Dans l'OPEP+, parfois, ce sont les voix mesurées qui donnent le tempo.

Porteurs de projets innovants

«Innov Plus» s'apprête à lancer un programme d'accompagnement

La société de conseils et d'études «Innov Plus» prévoit le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement dédié aux porteurs de projets innovants et ce, pour faciliter leur concrétisation sur le terrain, a indiqué, mercredi à Alger, le Directeur Général de l'entreprise, Mustapha Rahmani. Cette annonce a été faite lors des travaux d'une conférence nationale dédiée aux porteurs d'idées innovantes, Organisée par «Innov Plus» jusqu'à vendredi prochain, laquelle intervient en prélude au lancement de ce programme qui s'étendra jusqu'en 2030. Ce programme concerne les chercheurs, les inventeurs et les entrepreneurs universitaires et non universitaires, pour les aider, sur une période de 6 mois, à concrétiser leurs projets à forte rentabilité, et ce, grâce à des mécanismes et incitations importantes, selon les explications de M. Rahmani. Le programme prévoit également la mise en place de partenariats fructueux en reliant les compétences scientifiques aux entreprises industrielles, ainsi que la mobilisation des financements nécessaires à la concrétisation des idées innovantes, y compris ceux apportés par la communauté algérienne à l'étranger, a-t-il ajouté. Il sera procédé, dans le cadre de la conférence, à l'élaboration d'une convention-cadre entre chercheurs, inventeurs et dirigeants d'entreprises industrielles, et ce, en prévision du lancement du programme d'accompagnement. Des ateliers de formation seront également animés par des experts économiques spécialisés dans la gestion d'entreprises.

Travaux Publics

Suivi de l'application des engagements pris par les entreprises de réalisation

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures des bases, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche à Alger, une séance de travail consacrée au suivi de l'application par les entreprises de réalisation des engagements pris lors des récentes visites de terrain qui ont conduit le ministre sur les sites des grands projets stratégiques, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques que le ministre tient avec les cadres du secteur, a été consacrée au suivi de l'application des engagement pris par les entreprises de réalisation lors des visites de terrain effectuées par M. Djellaoui sur les sites des grands projets stratégiques, dans le cadre du renforcement de l'efficacité et de

l'efficience dans l'exécution des programmes et plans du secteur, notamment au niveau des lignes ferroviaires Est et Ouest, le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba inscrit dans le projet intégré des phosphates, ainsi que les projets relatifs au développement du réseau routier et autoroutier et à leur maintenance. Lors de cette réunion, des applications numériques dédiées au suivi de l'avancement des projets en cours de réalisation dans les différents domaines du secteur ont été présentées, s'inscrivant dans le cadre de la digitalisation des mécanismes de gestion et de suivi, afin d'améliorer le contrôle sur le terrain et d'accélérer la levée des obstacles, précise le communiqué. Le ministre a également écouté un exposé sur les principales con-

traintes rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre des projets du secteur et les mesures prises pour y remédier dans les meilleurs délais, l'objectif étant d'accélérer le rythme d'exécution en fournissant aux chantiers les moyens nécessaires, et de garantir la livraison des projets dans les délais impartis et conformément à la qualité et aux standards requis. La réunion a également permis de présenter le programme des visites de terrain que le ministre prévoit d'effectuer à travers les différentes wilayas du pays, avec pour objectif d'assurer un suivi de l'avancement des travaux in situ et de vérifier la mise en œuvre des engagements selon les délais, les standards techniques approuvés et les calendriers établis, selon la même source.

Port d'Alger

Environ 1 million de conteneurs traités depuis le début de l'année 2025



Le port d'Alger a pu augmenter sensiblement ses capacités, durant l'année 2025, grâce au réaménagement de ses quais, ayant traité depuis janvier dernier, environ 1 million de conteneurs et accueilli environ 2.000 navires, a indiqué, dimanche, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Présidant la cérémonie de remise en service du quai n 18 du port d'Alger, après l'achèvement des travaux de réaménagement, M. Sayoud a souligné que "le

port d'Alger a réussi à traiter 1 million de conteneurs et 2000 navires depuis le début de l'année, un chiffre qui n'aurait pas pu être réalisé sans le parachèvement des travaux sur les quais 19, 20 et 21", réceptionnés au mois de juillet écoulé. Sayoud a ajouté que ces quais réaménagés en entier par deux sociétés nationales (MEDITRAM pour les travaux maritimes et COSIDER pour travaux publics), "contribuent largement à la facilitation du mouvement des navires et au renforcement de la capacité d'accueil et de traitement du port. Cela a également permis de réduire le taux d'occupation des quais au port, durant les derniers mois, à 80%, après avoir souvent dépassé les 98%, a-t-il fait savoir. Le ministre s'est félicité de l'amélioration des services au port d'Alger, et ce "grâce au professionnalisme et à la coordination étroite entre différents services, ce qui s'est reflété positivement sur l'expérience des voyageurs et la qualité des opérations portuaires". Dans ce cadre, M. Sayoud a relevé que l'opération de déchargement des navires de voyageurs chargés de véhicules et leur préparation "ne dépasse pas actuellement les deux heures", ce qui a suscité "une grande satisfaction chez les voyageurs", par rapport aux années précédentes. Le ministre a affirmé que la mise en place, prochainement, de nouveaux mécanismes et dispositifs renforcera "l'efficacité

des opérations et la célérité du traitement avec les navires". Il a par ailleurs annoncé le lancement des travaux d'habilitation et de renforcement du quai n 17, "durant la semaine en cours ou dans les prochains jours", en vue de sa réception dans les meilleurs délais". Evoquant la généralisation du système de travail en continu (24h/24) dans six grands ports, le ministre a affirmé que ce système a permis de réduire de manière notable les délais de traitement. Concrètement, ce système, adopté en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis de réduire le délai d'attente des navires à moins de quatre jours et la durée des opérations de chargement et de déchargement à moins de trois jours, à l'exception des navires géants, dont la majorité se trouvent au port de Jijel, selon M. Sayoud qui a relevé que "la situation au Port de Jijel s'est nettement améliorée, le délai d'attente étant passé de plus de 60 jours à moins de 15 jours, un délai qui, a-t-il dit, devrait être encore revu à la baisse". De son côté, le directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boualaam, a fait savoir que les quatre (4) quais inaugurés successivement "en un temps record" avaient bénéficié d'une réhabilitation complète d'un (01) kilomètre de quai ainsi que de l'aménagement de plus de 5,5 hectares de superficies pavées. Et d'ajouter que ces travaux, menés sur une longueur de 928 mètres sur les quatre quais, "ont permis d'enregistrer une hausse de plus de 30% dans le rythme de traitement des navires au cours du dernier trimestre, et une augmentation de 42 % du volume de traitement des conteneurs". Le quai 18 avait cessé son activité en septembre 2022 et a fait l'objet de travaux de réhabilitation comprenant le renforcement de sa structure et la modernisation de ses équipements conformément aux normes internationales, selon les explications fournies à cette occasion.

Corps d'inspection de l'Education nationale

Fournir les moyens nécessaires pour l'accomplissement de sa mission

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a affirmé dimanche à Blida, que son département s'attache à mettre à la disposition du corps d'inspection tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'accomplir efficacement son rôle essentiel. Le ministre, qui intervenait à l'ouverture d'un séminaire de formation destiné aux inspecteurs de langue amazighe, en présence du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a souligné que son département "œuvre à offrir les conditions optimales et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour permettre au corps d'inspection d'accompagner les établissements éducatifs sur les plans administratif et pédagogique". M. Saâdaoui a souligné que son ministère accorde une importance extrême au corps d'inspection, qu'il a qualifié de "fonction noble", le considérant comme "l'un des piliers essentiels de la qualité de l'enseignement". Il a ajouté que le secteur s'attèle à la réorganisation de l'Inspection générale de l'éducation nationale, à travers la création d'inspections régionales, afin de rapprocher les

inspecteurs des établissements scolaires et de veiller ainsi à leur bon fonctionnement sur les plans administratif et pédagogique. Le ministre a, aussi, réaffirmé le soutien de son département à la formation des enseignants, des inspecteurs ainsi que des autres personnels du secteur, convaincu du "rôle central" du capital humain dans la promotion de l'école algérienne. A l'occasion de la Journée mondiale des enseignants (5 octobre), M. Saâdaoui a renouvelé l'engagement de son ministère à poursuivre l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des enseignants pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur mission éducative. Concernant le séminaire de formation des inspecteurs de langue amazighe, le ministre a indiqué que son département "œuvre à la concrétisation et à la préservation des composantes de l'identité nationale à travers la promotion de l'enseignement de la langue amazighe dans les établissements éducatifs, en tant que langue nationale et officielle, en partenariat avec le HCA". Il a, à ce titre, insisté sur l'importance de la coopération et du partenariat avec le HCA en vue de

promouvoir et d'élargir l'enseignement de cette langue. Pour sa part, M. Assad a souligné que cette rencontre "porte un message politique clair", illustrant la volonté de l'Etat algérien de placer l'enseignant au cœur de son projet sociétal, et sa formation continue constituant "la pierre angulaire de la réforme éducative". L'enseignement de la langue amazighe constitue "un pilier fondamental dans le renforcement du pluralisme culturel et linguistique" du système éducatif, nécessitant un encadrement pédagogique et organisationnel adapté pour sa réussite, a-t-il ajouté. Il a également mis en avant l'importance de cet enseignement dans le système éducatif, la nécessité de garantir des conditions favorables et de répondre aux préoccupations des enseignants afin qu'ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions. Organisées par le HCA en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, ces journées de formation s'inscrivent dans la dynamique nationale visant à généraliser progressivement l'enseignement de la langue amazighe dans les trois cycles éducatifs, ont indiqué les organisateurs.

Réseaux sociaux

Un individu arrêté pour incitation à la haine et à la discrimination

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu accusé de diffuser, sur les réseaux sociaux, des publications incitant à la haine et à la discrimination, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services. «À la suite de publications diffusées sur le compte d'un internaute, incitant à la haine et à la discrimination, assorties de menaces de violence à l'encontre de

citoyens originaires d'une région du pays, et ce, via les technologies de l'information et de la communication (TIC), la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda (Alger) a ouvert une enquête préliminaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent», précise le communiqué. L'enquête menée par les services compétents a permis d'identifier et d'interpeller

le propriétaire du compte concerné. Les enquêteurs ont également saisi les appareils électroniques (dont un téléphone mobile) utilisés pour diffuser les contenus incriminés, ainsi qu'une arme factice (en plastique) utilisée pour intimider les citoyens, ajoute la même source. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda, conclut le communiqué.

Meghila (Tiaret)

Saisie d'un quintal de poissons avariés

Lors d'un contrôle de la qualité effectué, avant hier, dans les commerces dans la commune de Meghila, les éléments de la sûreté de daïra de ladite commune, ont réussi à saisir un quintal de sardine impropre à la consommation exposé à la vente, apprend-on dans un communiqué de presse de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya de Tiaret. En effet, la saisie a été effectuée en présence d'un vétérinaire qui après examen de la marchandise, avait confirmé que les poissons sont variés et impropres à la consommation. Suite à cela, et conformément aux lois, la marchandise a été détruite et les deux poissonniers ont été verbalisés et seront présentés à la justice.

L. Bouhala

Tizi Ouzou

Dix blessés après la sortie de route d'un bus



Un accident de la circulation s'est produit tôt ce lundi matin dans la wilaya de Tizi Ouzou, faisant dix blessés, indique la Protection civile, précisant que le sinistre l'incident s'est produit vers 7h45 au niveau du lieu-dit Ighil Anane, dans la commune de Bounouh, relevant de la daïra de Boghni. L'accident serait dû à la sortie de route d'un bus de transport de voyageurs. Les secours sont rapidement intervenus pour prendre en charge les victimes, qui ont subi des blessures légères et des états de choc. Les dix personnes ont été évacuées vers l'hôpital local afin de recevoir les soins nécessaires. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Formation professionnelle

Les Salons régionaux de l'emploi du 06 au 23 octobre

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du 6 au 23 octobre en cours, les Salons régionaux de l'emploi. Plus de 500 candidats qualifiés et spécialisés dans différents domaines professionnels et académiques participeront à ces Salons. Placés sous le slogan «De la formation à l'insertion et à l'innovation», ces Salons régionaux de l'emploi sont prévus dans les wilayas de Constantine (région Nord-Est), d'Oran (région Nord-Ouest), de Béchar (région Sud-Ouest), de Ghardaïa (région Sud-Centre), d'El-Oued (région Sud-Est) et d'Alger (région Nord-Centre), a précisé un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. «Les diplômés des établissements de formation professionnelle désirant participer à ces salons ont jusqu'au 9 octobre pour s'inscrire via le site officiel : <https://regionaljobfairs.mvet.dz>», selon la même source.

Arrestation de 2 personnes à Sétif

Saisie de 1.750 paquets de cigarettes et 620 unités de cigarettes électroniques

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif a saisi une quantité considérable de marchandise étrangère de contrebande et a arrêté deux personnes suspectes, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de cette sûreté. La marchandise saisie est constituée de 11.750 paquets de cigarettes et 620 unités de cigarettes électroniques en plus d'une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère, a précisé le communiqué. L'opération a été menée au terme de patrouilles effectuées dans le secteur de compétence ayant permis l'arrestation de deux personnes à bord d'un véhicule utilitaire chargé de ladite marchandise de marques étrangères provenant de la contrebande puisque le propriétaire ne possédait aucun document ou facture, selon la même source. Après la coordination avec les services des douanes pour l'achèvement des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal de Sétif pour délit de « contrebande avec utilisation de moyen de transport », a-t-on indiqué.

Dar El Beïda (Alger)

Incendie dans une usine de confiserie

Un important incendie s'est déclaré ce dimanche en fin de matinée dans une usine de fabrication de confiseries située dans la zone industrielle de Dar El Beïda, à Alger, a indiqué un communiqué de la Protection civile. L'alerte a été donnée à 11 h 32, mobilisant immédiatement les services de la Protection civile qui se sont rendus sur place pour maîtriser les flammes. Le sinistre a touché un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages, provoquant d'épaisses fumées visibles à plusieurs kilomètres à la ronde. Pour ce dispositif d'intervention, les secours ont déployé d'importants moyens matériels et humains, dont huit camions d'incendie, deux camions à échelle mécanique et un véhicule d'assistance médicale. Les opérations d'extinction se poursuivent encore en ce moment, les sapeurs-pompiers s'efforçant de contenir le feu et d'éviter sa propagation aux structures voisines de la zone industrielle. Aucune victime n'a été signalée pour l'heure, mais d'importants dégâts matériels seraient à déplorer. Une enquête sera ouverte pour déterminer les causes exactes de cet incendie.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE ORAN

Numéro d'identification fiscale : 411020000310299
Adresse : CH 2 BP ACHABA H'NIFI TECHNO POLE USTO - ORAN
RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2025

« Réalisation des travaux de réhabilitation au profit de l'école supérieure d'Economie d'Oran »

L'école Supérieure d'économie d'Oran relance l'appel d'offre relative à Réalisation des travaux de réhabilitation au profit de l'école supérieure d'Economie d'Oran au titre de l'exercice 2025.

1- Conditions d'éligibilité :

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est ouvert aux entreprises disposant des capacités juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne pour l'exécution des marchés publics.

Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité telles que définies ci-après et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

Toutes les offres présentées doivent remplir les conditions suivantes :

1. Capacités professionnelles :

Les entreprises soumissionnaires doivent impérativement répondre aux critères de capacités professionnelles suivants :
• Avoir le code d'activité dans le registre de commerce adéquat au présent projet.
• Disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle valide, de catégorie Trois (03) ou plus activité principal bâtiment.

2. Références professionnelles :

Une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public pour un projet de même nature au projet de cahier des charges.

3. Capacités financières :

Les entreprises doivent démontrer leur capacité financière à garantir la bonne exécution des travaux
Les critères financiers sont les suivants :
• Un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années doit être supérieur ou égal à 15 000 000.00 DA.
Les bilans financiers des trois dernières années doivent être visés par les services des impôts ou le commissaire aux comptes.

2- Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de (5000.00 DA) non remboursable à verser au compte CCP 32434 clé 87 de l'Ecole supérieure d'Economie d'Oran, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés, auprès du secrétariat générale de l'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran (4ème étage), située au : CH 2 BP 65 ACHABA H'NIFI TECHNO POLE USTO -ORAN- Tél /Fax : 041 62 03 34

3- Documents constitutifs de l'offre

Conformément aux dispositions du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 67; les offres doivent être établies sans rature ni surcharge.
Les offres doivent comporter trois offres distinctes, à savoir un dossier de candidature (une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts ...), une offre technique (une déclaration à souscrire, copie de l'extrait de registre de commerce ...) et une offre financière (lettre de soumission, bordereaux des prix unitaire, devis estimatifs et quantitatifs ...) , établis conformément au cahier des charges d'appel d'offre.

4- PRÉSENTATION DES OFFRES

Les trois enveloppes citées ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2025

« Réalisation des travaux de réhabilitation au profit de l'école supérieure d'Economie d'Oran »

5- Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée de quinze (15) jours par référence à la date de la première publication dans les journaux nationaux et le site BOMOP.

• Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée pour le : de 08H30 à 13H30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal (vendredi et samedi), la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

• Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées par leur propriétaire ou son représentant dûment habilité à l'adresse suivante :

ECOLE SUPERIEUR D'ECONOMIE ORAN
Secrétariat général (4^{ème} étage)
Adresse : CH 2 BP 65 ACHABA H'NIFI TECHNO POLE USTO -ORAN-

6- Ouverture des plis :

L'ouverture des plis aura lieu le : à 13H30 précises elle sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant en séance publique, en présence des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins, dans les conditions prévues par le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment ses articles 70 et 71.

7- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

La Directrice

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L' ADMINISTRATION

PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

ETABLISSEMENT DE AIN HDJER

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001020031

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'année 2026, de l'établissement de AIN HDJER et ses annexes (ER.SAIDA ET CENTRE FEMME), en lots suivants, par marché à commandes :

- Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches.
- Lot n°06 : Œufs..
- Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches.
- Lot n°11 : gâteaux traditionnel.

N.B : La soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Peuvent participer à cet appel d'offres :

- 1- Toute Personne (physique ou morale) intéressée par le présent avis, inscrite au registre de commerce électronique avec code d'activité approprié, ou détenant la carte technique d'artisan pour Lot n°11 : gâteaux traditionnels, en relation avec l'objet du lot.
- 2- Références professionnelle dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré a été contracté au cours des cinq (05) dernières années sauf Lot n°11 : gâteaux traditionnel.

3-A l'exception du -Lot n°11 : gâteaux traditionnel chaque candidat est tenu de présenter un chiffre d'affaires moyen (tableau budgétaires positifs pour les années 2022-2023-2024) qui sera de 30% selon l'estimation administrative pour chaque lot.

Les candidats peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de AIN HDJER.sis à...ROUTE DE HSSASNA... contre le paiement de 3.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

3-A l'exception du -Lot n°11 : gâteaux traditionnel chaque candidat est tenu de présenter un chiffre d'affaires moyen (tableau budgétaires positifs pour les années 2022-2023-2024)

- Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches: 10 000 000.00DA
- Lot n°06 : Œufs :4 000 000.00DA
- Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches: 10 000 000.00DA

Une enveloppe fermée contenant le dossier de candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière, Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

" à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres."
Avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales N°: 01 / 2025.
portant approvisionnement de l'établissement de AIN HDJER...et ses annexes (ER.SAIDA ET CENTRE FEMME.) en denrée alimentaires.

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges, les offres des soumissionnaires doivent comporter :

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.

2- L'offre technique comprendra:

- La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif datée et signée et cachetée, par le candidat.

3- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ou dans le quotidien électronique.

-Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les offres doivent étre déposées, conformément au jour et à l'heure limite de dépôt des offres, correspondant au 21^{ème} jour du délai fixé pour la préparation des offres, de 08 h 00 à12 h00 et ce au niveau de l'économat de l'établissement pénitentiaire.

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

-Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 à siège de l'établissement pénitentiaire.

NAPEC 2025

Ouverture de la 13ème édition à Oran

La 13ème édition du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2025) a été ouverte, lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation de 500 exposants. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines Mohamed Arkab, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bakhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du wali d'Oran, Samir Chibani, et des ambassadeurs de plusieurs pays accrédités en Algérie. Organisé par l'Eurl "NAPEC", cet événement majeur du calendrier énergétique régional et international est placé sous le thème : "Accélérer l'énergie de demain et atteindre un mix énergétique efficace grâce aux partenariats, aux



investissements, à l'innovation et aux technologies", a-t-on fait savoir. Le salon, qui s'étale sur trois jours (du 6 au 8 octobre), réunit plus de 500 exposants de 60 pays, représentant des entreprises opérant dans les secteurs de l'exploration, de la production, du transport et de la transformation des hydrocarbures, ainsi que dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène, de la digitalisation et de la transition énergétique. Au programme de cette

édition figurent également des conférences, des panels de haut niveau, des tables rondes et des ateliers techniques animés par des experts internationaux. Ces rencontres permettront d'aborder des thématiques d'actualité telles que l'hydrogène bas carbone, la décarbonation des industries pétrolières, l'investissement dans les infrastructures énergétiques, ainsi que les perspectives de coopération énergétique dans la région Afrique-Méditerranée.

Tremplin historique vers le Mondial

Oran fait rêver les fans des Verts

Par B. Habib

Pour la première fois de son histoire, Oran est un « tremplin » vers le Mondial 2026 pour l'équipe nationale algérienne après les barrages en marche retour perdus 2-1 le 29 mars 2022 à Alger devant le Cameroun pour le Mondial de Qatar. Elle doit rencontrer la Somalie pour composer officiellement son billet qualificatif pour la prochaine CM. En 2014 elle avait gagné 1-0 à domicile (Alger) devant le Burkina Faso pour le Mondial de Brésil de même qu'en 2010 où elle a surmonté l'écueil égyptien à Oum derman (Soudan). En 1986, elle joue son match de qualif gagné 4-1 à El Menzah (Tunisie) pour le Mondial de Mexico alors qu'en 1982 elle passe 1-0 au Mondial espagnol à Constantine contre le Nigéria. La 5ème participation de l'EN à un Mondial foot aura donc lieu à Oran le 9 octobre prochain. La capitale de l'ouest entre désormais dans l'histoire des qualifications algériennes à une édition de Coupe du monde. Les préparatifs vont bon train depuis déjà plusieurs semaines pour accueillir comme il se doit cet important rendez-vous sportif FIFA. La Somalie accueillera l'Algérie pour son match retour en terre algérienne au stade Miloud Hadeji le jeudi 9 octobre 2025 à 17h pour des raisons de non homologation d'aucun de ses stades, avait en effet indiqué la FIFA. Les Verts disputeront leurs deux derniers matchs de qualif face à la Somalie à Oran et à l'Ouganda le 14 octobre à Tizi Ouzou mais c'est à Oran où sa qualification officielle sera entérinée. Le wali d'Oran avait présidé une importante réunion de coordination intersectorielle en présence du SG de la FAF, de personnalités et cadres locaux, des membres de la commission de sécurité locale pour mettre



tous les moyens matériels, humains et logistiques pour le bon déroulement de ce match décisif. Depuis quelques jours, Oran s'est drapée dans une ambiance somme toute festive à l'occasion de ce match. Embellissement, opérations de chaulage et de peinture et réfection des chaussées, renforcement de l'organisation de la circulation routière, embellissement de l'aéroport international «Ahmed Benbella», etc... Oran est fin prête à vibrer aux couleurs de l'EN. El Bahia n'a jamais abrité depuis l'indépendance du pays, un rendez-vous aussi prestigieux et décisif à la fois. Elle entrera dans la légende d'avoir porté bonheur aux Verts après deux échecs successifs aux CAN 2021 et 2023 et une élimination en Mondial de 2022. A J-2, les Verts créent déjà la sensation à Oran qui fait rêver désormais

les supporters d'une équipe nationale pour une 5ème participation à un Mondial après 12 ans d'absence. Cet événement a suscité de l'enthousiasme et de l'espoir sans pareil chez les fans des fennecs à Oran.

Pêche et aquaculture

Expérience prometteuse dans l'élevage du tilapia rouge

L'activité aquacole dans la wilaya d'Oran a connu, ces deux dernières années, une nouvelle dynamique, marquée par la réalisation de six projets d'élevage de tilapia rouge, tandis que plusieurs autres projets sont à l'étude dans le cadre de l'ancrage de ce type d'élevage qui commence à se développer dans la région. Le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, Menouer Maghni Sandid, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le bilan du premier semestre de l'année en cours du programme d'élevage du tilapia rouge dans les six fermes spécialisées dans cette activité est "très positif", avec l'ensemencement d'au moins 190.000 alevins et un objectif de 250.000 alevins supplémentaires prévu pour le second semestre. Le même responsable a ajouté que les avantages et les aides introduits par la loi de Finances 2023 concernant l'élevage du tilapia rouge, notamment une subvention de 50 DA par kilogramme, ont encouragé les agriculteurs à se tourner vers cette activité. Pour sa part, le directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, Hamri Abdelbasset, a souligné que de nombreux agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour la création de bassins d'élevage du tilapia rouge. La Chambre œuvre à recenser les exploitations disposant de bassins et à sensibiliser leurs propriétaires aux avantages de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-il dit. L'intérêt de ce mode de production durable réside dans sa double rentabilité pour l'agriculteur : les eaux utilisées pour l'élevage des poissons servent ensuite à irriguer les cultures, réduisant ainsi la consommation d'eau et d'engrais chimiques. Ce système contribue également à améliorer la qualité des sols et à accroître la production agricole, tout en diminuant les coûts et en diversifiant les sources de revenus, ce qui en fait un choix à la fois écologique et économiquement prometteur pour les agriculteurs. Alors que cinq fermes se consacrent à l'élevage du tilapia rouge, le propriétaire de la ferme "Les Frères Meddahi pour l'élevage de poissons" a choisi de se spécialiser dans l'alevinage (éclosion des alevins). Ainsi, une ferme spécialisée dans l'alevinage du tilapia rouge a été créée l'année dernière. Son gestionnaire, Mohamed Meddahi, a indiqué que sa ferme produit actuellement environ 40.000 alevins de tilapia rouge et peut atteindre 200.000 avec les moyens actuels. Il a ajouté qu'il prévoit d'importer des équipements d'alevinage qui permettront d'élever la capacité de la ferme à 2 millions d'alevins par an, d'ici fin 2026. L'expérience de commercialisation de ce type de poisson, notamment durant le mois sacré de Ramadhan, dans le cadre des initiatives de vente directe du producteur au consommateur encadrées par les autorités locales, a été couronnée de succès à tous les niveaux. Le tilapia rouge bénéficie d'une forte demande des citoyens grâce à son prix abordable et à sa qualité nutritionnelle.

Maladies à transmission hydriques Programme de formation nationale

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports, et sous la supervision du wali d'Oran, le Programme National de Formation sur les Maladies à transmission Hydrique des usagers des structures communales pour la préservation de la salubrité et de l'hygiène publiques a été lancé le dimanche 5 octobre 2025, à l'Institut National de Formation des Usagers des Collectivités Locales, Rachid Mirazi. Cette formation, d'une durée de 5 jours pour chaque groupe, est encadrée par des responsables de la wilaya et des communes. Il est à noter que cette session de formation vise à renforcer les capacités des usagers des structures communales pour la préservation de la salubrité et de l'hygiène publiques, leur permettant de maîtriser les outils organisationnels et techniques de prévention et d'intervention, notamment en cas de cluster épidémique "foyer de contagion".

BRÈVES DE RELIZANE

Par N. Aymen

Les élèves de la zone «Ferme Si Bounab» privés de transport scolaire

Environ 60 élèves de la localité de la «Ferme Si Bounab», connue sous le nom de «La ferraille», commune chef-lieu de la wilaya, vivent une véritable détresse depuis la suspension du transport scolaire dont ils bénéficiaient l'année dernière. Depuis la rentrée scolaire, ces enfants, inscrits principalement à l'école primaire Mohamed Nourine, sont contraints de parcourir plus de 4 kilomètres à pied chaque jour, matin et soir, pour rejoindre leurs classes. Avec l'approche de l'hiver, les parents s'inquiètent de plus en plus des conditions difficiles auxquelles leurs enfants sont exposés : froid glacial, obscurité matinale et présence de chiens errants le long du trajet. Les habitants lancent un appel urgent aux autorités locales afin de rétablir le service de transport scolaire et d'assurer le droit à une scolarité sûre et décente pour leurs enfants. Certains parents redoutent même de devoir garder leurs enfants à la maison si la situation persiste.

Le wali supervise le lancement officiel de l'année de formation 2025

Le wali de la wilaya de Relizane a présidé, dans la matinée d'hier, la cérémonie officielle de lancement de l'année de formation – session d'octobre 2025, organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle «Chahid Sanhadri Hafid» dans la commune de Relizane. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des autorités sécuritaires et militaires, ainsi que des autorités locales de la daïra de Relizane. L'événement a débuté par l'exécution de l'hymne national et la levée du drapeau, suivies d'une intervention du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, qui a présenté un exposé détaillé sur la situation du secteur et ses perspectives. Il a indiqué que le nombre d'inscrits pour cette nouvelle session dépasse 5000 stagiaires, répartis sur 12 établissements de formation à travers la wilaya, couvrant 60 spécialités dans 12 filières professionnelles, avec l'ouverture de nouvelles formations adaptées aux besoins du marché du travail et aux exigences du développement local.

Brigade de recherches et d'investigations de Tiaret 1370 comprimés « ecstasy » saisis et deux dealers arrêtés à Rahouia

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les éléments de la brigade de recherches et d'investigations relevant de la police judiciaire de Tiaret, ont réussi en fin de semaine écoulée, à arrêter deux dealers de la drogue, dont un est un repris de justice. En effet, suite à l'arrestation de ce dernier quelques jours auparavant, il a fini par dénoncer son complice, les enquêteurs n'ont pas tardé à se déplacer une deuxième fois à Rahouia munis d'une perquisition signée par le procureur de la république, près le tribunal de Tiaret. Ainsi et après une fouille minutieuse opérée au domicile du complice, il a été découvert une quantité de drogue dure estimée à 1370 comprimés de marque « Ecstasy », 15 autres comprimés de Prégabaline, un extrait de poudre d'Ecstasy et deux téléphones portables. Les deux dealers ont été présentés, jeudi dernier, devant le procureur de la république, près le tribunal de Tiaret, qui a ordonné leur placement en détention provisoire jusqu'à leur comparution devant le juge compétent.

L. Bouhala

Relizane

Projets de développement et cadre de vie des citoyens

Par N. Aymen.

Dans le cadre des visites de terrain régulières qu'il effectue pour suivre l'état du développement local et répondre aux préoccupations des citoyens, le wali de Relizane, M. Kamel Berkan, a opéré, dans la matinée de samedi, à une sortie qui a concerné plusieurs quartiers de la commune de Relizane ainsi que la commune de Ben Daoud, accompagné des autorités locales, des directeurs des ressources en eau, des travaux publics, de la poste et des télécommunications ainsi que des services techniques concernés.

COMMUNE DE RELIZANE

Le wali a entamé sa visite à la ville de Relizane où il a inspecté plusieurs quartiers ayant récemment bénéficié du projet de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable. Cette visite avait pour objectif de constater l'état des routes et le démarrage des travaux de réfection et de réhabilitation. Au cours de cette inspection, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de remettre en état les routes dégradées dans les plus brefs délais, tout en veillant à la qualité des réalisations et à la coordination entre les différents services pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Il a, par ailleurs, exprimé son mécontentement face aux retards enregistrés dans la remise

en état des routes, adressant des mises en demeure officielles aux entreprises Forimed et Algérienne des Eaux qu'il a tenues pour responsables de ces retards et les a exhortées à rattraper la situation rapidement, compte tenu des désagréments causés aux citoyens et de l'impact sur la circulation en milieu urbain.

COMMUNE DE BEN DAUD

Dans la deuxième étape de sa tournée, le chef de l'exécutif de wilaya s'est rendu à la commune de Ben Daoud où il a constaté l'état du réseau routier au niveau du quartier des 500 logements Sidi El Hadj et du douar Sidi El Hadj, tout en écoutant les préoccupations des habitants, relatives à l'aménagement des routes, à l'amélioration de l'éclairage public et à la disponibilité des services essentiels. Il a souligné la nécessité d'une prise en charge effective de ces doléances dans le cadre des programmes de développement en cours et a ordonné la réalisation d'une étude technique pour la restructuration du vieux quartier de Sidi El Hadj afin d'améliorer les conditions de vie et de doter la zone d'équipements nécessaires. Dans le même contexte, il a appelé à une meilleure coordination entre les services de l'habitat et l'université concernant les logements universitaires, précisant que certains

pourraient être réaffectés à la création d'un centre de santé et d'un bureau de poste, dans le but de rapprocher les services des citoyens. Le wali a également annoncé le lancement prochain des travaux du nouveau siège de la Sûreté urbaine et donné des instructions pour transformer l'ancienne décharge en un espace récréatif, contribuant ainsi à l'embellissement du quartier et à l'amélioration de son environnement.

SUIVI DU PROJET DU NOUVEAU LYCÉE

La visite s'est clôturée par une inspection du chantier de construction d'un nouveau lycée à Sidi El Hadj dont les travaux viennent de débuter. Le wali a insisté sur la rapidité d'exécution, tout en respectant les normes techniques et la qualité des travaux. Il a souligné l'importance de ce projet qu'il considère comme un acquis majeur pour la région car il contribuera à améliorer les conditions de scolarisation et à désengorger les établissements voisins, répondant ainsi aux attentes des habitants en matière d'enseignement secondaire. Selon les services de la wilaya, cette sortie s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux des projets de développement local et d'une démarche participative visant à renforcer la performance des services publics et à améliorer la qualité de vie des citoyens à travers l'ensemble des communes de la wilaya

Formation professionnelle à Mostaganem Une rentrée 2025-2026 totalement numérisée

Par Charef Kassous

Les portes de l'enseignement et la formation professionnelle se sont ouvertes en ce mois d'octobre pour une énième année de labeurs, d'efforts et de stratégies consentis pour construire des métiers investissant le marché de l'emploi. C'est ainsi et à l'instar des autres wilayas du pays, le coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle comptant pour l'année 2024/2025 a été donné en cette matinée du 05 octobre 2025 à Mostaganem au niveau du centre «Mokhtari Benchaa». Faut-il rappeler que le président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de félicitations et de soutien aux nouveaux stagiaires de la formation professionnelle, à l'occasion de la rentrée 2025-2026. Dans le même temps, il a rendu hommage aux enseignants et à l'ensemble du personnel mobilisé dans ce secteur.

Ce geste présidentiel, exceptionnel, semble porter un message précis visant à conforter l'économie nationale par l'introduction de dizaines de nouvelles spécialités stratégiques. Dans ce même contexte, l'ouverture de cette session d'octobre a vu la présence du wali, Mr Ahmed Boudouh, accompagné d'une forte délégation de civils et militaires. Une rentrée portant un slogan axé sur l'innovation technologique, l'adaptation au



marché du travail «Innovez, Apprenez, Progressez avec le Numérique» car l'avenir se construit ici, au cœur de la transformation digitale. C'est avec 5780 places pédagogiques et 09 nouvelles spécialités que l'année de formation 2025/2026 commence. Des nouvelles spécialités à travers lesquelles le secteur inscrit des objectifs confirmés du développement économique mais surtout la promotion de l'emploi. Il est opportun de rappeler qu'à travers le réseau de partenaires du secteur la carte de la formation s'est adaptée. D'autre part, il y a lieu d'observer que l'apprentissage au niveau du secteur se révèle un levier important qui se consolide d'année en année et fournit au marché de l'emploi des professionnels de qualité. Dans le cadre de la numérisation du secteur, Mr Mohamed Ghanem Sebbar, directeur de wilaya de l'Enseignement et la formation professionnelle,

le, a annoncé avoir atteint totalement les objectifs de la numérisation. Selon lui, cette rentrée s'est effectuée avec «zéro papiers». Les plateformes de la gestion du secteur de la formation ainsi que de l'apprentissage ont accompli leur rôle d'une manière optimale. A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, des conventions de partenariat avec des entreprises du secteur industriel (Divindus et Sarl Cartana). Ces accords de partenariat restent un axe important parmi les autres axes stratégiques de l'Enseignement et la formation professionnelle. Il est très certain que les efforts déployés se convertissent en levier accompli pour l'employabilité. Ce partenariat reste un axe important parmi les axes de la stratégie de l'Enseignement et la formation professionnelle. A Mostaganem, tous s'accordent à dire que la formation professionnelle est un levier accompli pour l'employabilité.

Tourisme à Laghouat

D'importants atouts et larges perspectives d'investissement

La wilaya de Laghouat renferme d'importantes potentialités touristiques susceptibles d'ouvrir de prometteuses perspectives d'investissement, de contribuer à l'impulsion du développement local et de générer des emplois. Laghouat, qui s'apprête à accueillir la nouvelle saison touristique saharienne, recèle divers atouts allant des sites naturels aux monuments archéologiques et religieux, en plus d'installations énergétiques lui conférant une dimension touristique multiforme, a affirmé le directeur du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), Abdelwahab Bakli. Parmi ses atouts, trois zones d'expansion touristique (ZET) dans les communes de Laghouat, Ain-Madhi et la wilaya déléguée d'Aflou, constituant des espaces appropriés pour servir d'assiettes à de nouveaux projets susceptibles d'accroître les capacités d'accueil de la wilaya, qui recense actuellement neuf structures hôtelières totalisant 436 lits, a fait savoir le DTA. Ces installations seront renforcées, avant fin 2025, par l'entrée en exploitation de deux hôtels, à Laghouat et Aflou, en sus de deux autres établissements du genre à réceptionner durant le premier trimestre de l'année prochaine. Pour le chercheur en patrimoine touristique, Mourad Badrina, de l'université Amar-Thelidji de Laghouat, cette wilaya constitue une destination très prisée, au regard de ses capacités aux dimensions spirituelles, économiques et historiques. Il a cité, à ce titre, le siège du Califat général de la Tariqa Tidjania d'Ain-Madhi, qui enregistre annuellement, en tant que centre de rayonnement spirituel, l'afflux de milliers de visiteurs, adeptes et disciples notamment, venant, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, prendre part à différents évènements et séminaires. Outre ces potentialités culturelles et religieuses, Laghouat occupe une place de choix en tant que portière



économique nationale et internationale, avec ses importantes installations énergétiques, dont le complexe gazier de Hassi-R'mel, grand pôle énergétique et une des destinations privilégiées du tourisme d'affaires en Algérie. Cette région énergétique sert également de cadre à des manifestations techniques et économiques pour de nombreuses délégations, investisseurs et experts, et s'attèle, face aux flux de visiteurs, à développer davantage ses structures hôtelières et ce type de tourisme. Au plan culturel, Laghouat détient, de par sa longue histoire, un riche patrimoine immatériel et matériel, consistant en des gravures rupestres disséminées à travers différentes régions, à l'instar de celles d'El-Ghicha et Djebel Amour, relatant des passages de civilisations dans la région depuis des millénaires. Ces sites archéologiques et historiques demeurent, toutefois, en quête de valorisation, à l'effet d'en faire des produits touristiques et des zones d'attractivité de renommée mondiale, susceptibles de drainer nombre de visiteurs. Les représentants des associations culturelles locales estiment que la protection et la valorisation des sites et gravures rupestres constituent un grand défi et gagneraient à être intégrés dans les circuits touristiques.

Ils mettent l'accent, en outre, sur la fédération des efforts et la coordination entre les directions du Tourisme, de la Culture et de l'Energie, en vue d'offrir une image globale du potentiel de la wilaya. L'établissement d'un programme de panneaux d'orientation, la formation de guides touristiques locaux, ainsi que la valorisation du legs ancestral par les activités culturelles et d'artisanat, sont des leviers pour promouvoir la destination touristique de Laghouat, de l'avis des acteurs associatifs qui appellent à mettre à profit les activités économiques organisées dans le complexe gazier de Hassi-R'mel pour intégrer des activités culturelles et récréatives, consolidant le tourisme d'affaires. Pour leur part, des propriétaires et gestionnaires d'agences de voyages ont vivement sollicité l'accroissement des voyages vers la destination d'Ain-Madhi et aux sites archéologiques, en vue de répondre aux attentes des visiteurs, nationaux et étrangers. La wilaya de Laghouat s'impose, au regard de son patrimoine spirituel soufi ancestral, de son rôle énergétique mondial et de son patrimoine archéologique millénaire, comme destination touristique de choix parmi les multiples destinations qu'offre la carte touristique nationale, ont-ils conclu.

Constantine

Des ateliers d'initiation et d'apprentissage à l'autopalpation mammaire

Des ateliers d'initiation et d'apprentissage à l'autopalpation mammaire, visant la prévention contre le cancer du sein, ont été lancés samedi à Constantine dans le cadre du programme d'«Octobre rose», tracé par l'association Waha d'aide des malades atteints de cancer. L'initiative porte sur l'organisation des sessions de sensibilisation, d'orientation et de formation pratique et théorique qui enseignent les gestes de l'auto-examen des seins pour détecter de manière précoce le cancer du sein, a déclaré à l'APS la responsable de ce programme au sein de l'association, Yasmina Kechid. L'autopalpation est une méthode clé pour apprendre à connaître ses seins et détecter précocement des anomalies, mais elle doit être complétée par des

examens médicaux réguliers, a affirmé la représentante de cette association, soulignant que l'objectif de cet examen est d'effectuer une surveillance mensuelle. Des équipes de médecins bénévoles ont été mobilisées pour assurer le succès de ces ateliers destinés aux personnels des lycées et des collèges d'enseignement moyen (CEM) et des antennes locales de plusieurs structures publiques dépendant de la circonscription administrative Ali Mendjeli, en l'occurrence l'Assemblée populaire communale (APC), la caisse nationale des retraites (CNR), Algérie poste, en plus de la polyclinique située à l'unité de voisinage (UV) 18, a-t-on indiqué. Les actions de dépistage précoce seront réalisées tout au long de ce mois dans le cadre de conventions de partenariat signées avec

l'antenne locale de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de 12 centres d'imagerie médicale, à caractère privé, situés dans les communes de Constantine, d'El Khroub, de Didouche Mourad et de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a précisé, Mme.Kechid, ajoutant que des campagnes de sensibilisation des femmes sur l'importance de ce diagnostic, les risques de l'atteinte de cette maladie grave et mortelle et la nécessité d'effectuer une mammographie, notamment pour les femmes ayant atteint l'âge de 40 ans et plus, figurent également au programme. Plus de 1500 femmes sont actuellement prises en charge dont 500 femmes sont hébergées par l'association Waha d'aide des malades atteints de cancer, a-t-on précisé.

Bouira

Un silo de grande capacité en cours de construction à El Hachimia

Des travaux de réalisation d'un important silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux sont en cours dans la commune d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Lancés en mars 2025 pour un montant de plus de 6,7 milliards de dinars, « les travaux de ce projet stratégique sont en cours, et ils avancent à un rythme accéléré pour pouvoir le réceptionner dans les meilleurs délais », a expliqué à la presse le directeur des services agricoles (DSA), Zine Labidine Bendjabellah.

Une fois mise en service, cette installation doublera la capacité de stockage de la wilaya, qui atteindra alors deux millions de quintaux de céréales. Bouira étant une wilaya agricole par excellence et qui possède d'importantes surfaces agricoles destinées à la culture de céréales (blé dur et blé tendre), comme l'a indiqué le DSA à la presse.

Des dizaines d'emplois directs et indirects seront créés pour les jeunes de la wilaya après sa mise en service, selon le même responsable. Lors d'une récente visite d'inspection du wali, Abdelkrim Laâmaouri, qui s'est rendu à El Hachimia pour constater l'avancement du chantier, « un délai de 27 mois a été fixé aux entreprises réalisatrices (des entreprises nationales publiques et privées) pour livrer ce projet, qui facilitera également la collecte et la préservation de la production céréalière de la wilaya », a ajouté M. Zine Labidine. A noter que la wilaya de Bouira s'est récemment dotée de huit (8) centres de stockage d'une capacité de 400.000 quintaux de céréales, réalisés et inaugurés en juin dernier dans les communes d'El Hachimia, Taghzout et El Asnam.

Ces infrastructures ont été réalisées en six mois pour un montant de plus de 2 milliards de dinars. « Il s'agit de projets stratégiques réalisés dans le cadre du programme national engagé par l'Etat pour consolider la stratégie de sécurité alimentaire du pays », a conclu le directeur des services agricoles (DSA), Zine Labidine Bendjabellah.

El Tarf

Production de plus de 3 millions de quintaux de tomates industrielles

Une production estimée à 3,4 millions de quintaux de tomates industrielles a été réalisée dans la wilaya d'El Tarf au titre de la campagne de récolte 2024-2025, lancée en juin dernier, a indiqué ce dimanche le chef du bureau de la production agricole à la Direction des services agricoles (DSA), Zeïna Djoudi. La même source a précisé à l'APS que cette production de tomates industrielles a été réalisée sur une superficie de 4 540 hectares, dont 98 % irrigués par goutte-à-goutte et 2 % par aspersion, répartis sur les communes de Dréan, Besbes, Ben M'hidi, Boutheldja et El Tarf. Soulignant que le rendement moyen à l'issue de la campagne de récolte a atteint 750 quintaux par hectare, la même source a indiqué que 2,148 millions de quintaux de la production totale ont été acheminés vers 7 unités de transformation implantées dans la wilaya, d'une capacité de traitement quotidienne de 10 700 tonnes, en plus de 9 autres unités de transformation situées dans les wilayas d'Annaba, de Skikda, de Guelma, de Sétif et de Mila, dont la capacité quotidienne s'élève à 24 850 tonnes. Elle a ajouté que la réalisation de cette production de tomates industrielles est principalement due aux mesures d'appui aux agriculteurs, à la fois par des aides financières, un accompagnement technique et un suivi de terrain.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دوبي بونوة بن ذهيبه محضر قضائي لدى محكمة مستغنام
الكانن مكتبة بـ 72 مسكن حي الشيخ حمادة مستغنام
الهاتف: 0797480913

الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغنام القسم العقاري المورخ في 16/05/2024 فهرس رقم 24/03192 والمؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغنام المورخ في 30/12/2024 فهرس رقم 24/02295 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 25/187 المورخة في 28/01/2025. حيث أنه و بترخيص لورثة المرحوم بطيش نور الدين وهم: بطيش محمد الأمين المولود بتاريخ 1986/05/26 بالمحمدية ولاية مسسكر وبطيش زولبيخة المولودة في 1987/12/28 بالمحمدية ولاية مسسكر ببيع العقار المتمثل في مسكن فردي يقع ببلدية مستغنام، منطقة الرابات حي صلامندر رقم 06 يحمل رقم 06/22 من مخطط التجزئة مساحته 132 م² مجموعة ملكية رقم 91 قسم 174 محل البطاقة العقارية المقيدة في 17/02/2015 إيداع حجم 06 تريعة 9343 الذي يتكون من طابق ارضى ذو مساحة مبنية تقدر ب 125.00م² يحتوي على صالة، مراب ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مرحاض ، بهو و محل تجاري و طابق أول ذو مساحة مبنية تقدر ب 111.00 م² صالة ثلاث غرف حمام مرحاض شرقة وطابق ثاني ذو مساحة مبنية تقدر ب 34.00م² مطبخ و غرفة في مسكنه على مساحة مبنية 267.55 م² وبيعه بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره اثنين و ثلاثون مليون واربعمائة الف دينار جزائري مبلغ 32.400.000.00 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 2025/10/21 بمحكمة مستغنام وذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة ارض معدة للبناء كاتنة بمستغنام، مقر ولايتها وادارتها العقارية منطقة الركات ZONE RAQUETTE ، مساحتها مائة وتسعة وعشرون متر مربع (2129م²) تحمل رقم 22/06 من المخطط الخاص للتجزئة. هذه القطعة يحدها : من الشمال : نهج صلامندر طريق موجود - من الجنوب : قطعة رقم 07 - من الشرق : مشروع طريق - من الغرب قطعة رقم 01 - ذلك وان القطعة المعينة أعلاه التي تحمل الرقم 22/06 مبنية بمخطط بقي ملحقا بقرار رقم 22 المورخ في 26 جويلية 2005 الصادر عن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية مستغنام والمتضمن تجزئة 22 قطعة لمنطقة الرابات و الذي كان محلا لعقد إيداع تجزئة لتقلاء الموقئ الممضي أسفله بتاريخ 15 فبراير 2006 و المشهر نسخة منه بالمحافظة العقارية بمستغنام بتاريخ 01 أفريل 2006 مجلد 521 رقم 116. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ اثنين و ثلاثون مليون و اربعمائة الف دينار جزائري (32.400.000.00 دج). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
07.10.2025

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كلفوي موقئ بعين الترك
ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول (وهران)
الرمز : 8702
م. ش. و. د.م. الرياضات التربوية
رأسمالها: 100.000,00 دج
مقرها الإجتماعي: عين الترك، قطعة رقم 78 تجزئة حي الصنوبر 2 (وهران)
غير مقيدة بالسجل التجاري
تعديل قانون أساسي لمؤسسة

بموجب عقد محرر بمكتبنا في: 2025/10/01 ، مسجل ، قرر الشريك الوحيد السيد منور مسعودي تعديل القانون الأساسي للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة (المسماة: م. ش. و. د.م. الرياضات التربوية، لتصبح كالتالي: التسمية: م. ش. و. د.م. الرياضات التربوية. رأس المال : مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج). الموضوع الاجتماعي: نادي رياضي محترف (605.031)، كراء سفن النزهة والقوارب (603.005)، تجارة بالتجزئة للوازم والأدوات الرياضية والتسلية (507.104) مؤسسة الرياضات المائية لغرض الربح (نشاط منظم (605.016) ، مؤسسة الأشغال تحت البحرية، البحرية والنهرية (105.304)، استيراد المعدات للملاحة البحرية، القارية والنهرية اجزاؤها لواحقها وقطع غيارها (450.501)، مشوي (601.205)، اعداد وتقديم للأخذ مأكولات خفيفة جاهزة للاستهلاك الفوري والمباشر (601.213)، المقر الاجتماعي عين الترك، قطعة رقم 78 تجزئة حي الصنوبر 2 وهران. المدة: تسعة وتسعون سنة 99 سنة. المصير عين السيد منور مسعودي مسيرا للمؤسسة لمدة غير محدودة.

للتنشر الموقئ
07.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغنام
محكمة مستغنام
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 09/01/2024 تحت رقم الفهرس 24/0249 و اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور مجامعية رياض المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعي عليها صديقي خيرة المولودة بتاريخ 1939/01/19 بمزيلة بلدية سيدي علي لأبيها عامر وأما بلخدية زهرة مع تعيين إبنتها المدخلة في الخصام سربير زهرة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية سيدي علي بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
07.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ يوسف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي اريهو
الهاتف: 046.78.77.11

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المادة 612، 613، من ق م ا

بناء على طلب السيد بودلال بن سعيد. العنوان : شارع الشهداء بلدية وادي اريهو ولاية غليزان. بعد الاطلاع على المواد: 612 - 613 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذ يوسف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. بموجب الحكم الصادر بتاريخ 13/01/2025 عن محكمة وادي اريهو قسم التجاري/ البحري تحت رقم الفهرس 25/00105 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة في 13/08/2025 تحت رقم 2025/625. بناء على محضر تبليغ السند التنفيذي ومحضري التكليف بالوفاء وتبليغ التكليف بالوفاء المحررين بتاريخ 21/08/2025 والمرسلة إلى المعني بالأمر عن طريق رسالة مضمنة مع الشعار بعلم الوصول بتاريخ 31/08/2025 تحت رقم: 37386348.01 بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة وادي اريهو بتاريخ 05/10/2025 تحت رقم الترتيب 25/402 المتضمن الاذن بنشر مضمون التبليغ . كلفنا السيد خالد مراد جمال الدين ابن جيلالي، العنوان: 03 نهج القدس بلدية وادي اريهو عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية بان يدفع للطلاب لدى صندوقنا التكليف وصل على الاداء المبالغ التالية: مبلغ 6.550.000,00 دج قيمة الدين، مبلغ 1.000.000,00 دج تعويض عن الضرر، 7540.00 دج مصاريف عقود التنفيذ. مبلغ 223000 دج الحق التناسبي للمحضر. المجموع : 7.780.540,00 دج. ونبهناه بان له مهلة خمسة عشر يوما 15 بالوفاء تسري من تاريخ نشر المحضر الحالي في الجريدة والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. وحتى لا يجهل ما تقدم. حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
07.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
اليوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مفيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بوقريعة قنور إقامة حمام عارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 040.52.22.22

محضر نشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باحلي عرض طبقا للمادة 747، 748، 749، 750، 751، 753 في ا م ا

بتاريخ ... من شهر سنة الفان وخمسة وعشرون و على الساعة ...د.../.../...ا. أطراف القضية : و يطلب من: ورثة وارش بركتي عبد القادر و هم وارش بركتي عيمية، وارش بركتي مختارية، وارش بركتي جوهر، وارش بركتي العالبي، وارش بركتي ليلي، الساكنات ب حي 227 مسكن الكرمة وهران. ضد السادة ورثة وارش بركتي عبد القادر وهم وارش بركتي مختار، وارش بركتي بدر الدين، وارش بركتي بومدين . الساكنين ب - 41 تجزئة 91 بلدية الكرمة وهران. السند التنفيذي : الحكم الصادر عن محكمة السانبة. القسم العقاري 2023/01/05 تحت رقم الجدول 22/05024 رقم الفهرس 21/00132 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 11 أفريل 2023. وبموجب محضر ايداع قائمة شروط البيع المودع و المؤشر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة السانبة. المورخ في 25/05/2023 تحت رقم الملف 23/579. بمقتضى أحكام المادتين 749، 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، قمنا بنشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باحلي عرض الاتي مضمونها :إلحاق عبارة عن : القطعة الأرضية المعدة للبناء الحاملة لرقم 41 الكتنة بتجزئة 91 من مخطط المسح بلدية الكرمة. دائرة وبلدية السانبة، ولاية وهران تقدر مساحتها بـ 400 متر مربع، يحدها شمالا : مئب جنوبا الطريق الولائي رقم 74 شرقا : أرض فلاحية، وغربا مسكن عسكري. السعر الافتتاحي : حدد قيمة السعر الافتتاحي لتبيع بالمزاد العلني للنشر بموجب السند التنفيذي المبين أعلاه 000,00 300 58 دج ثمانية وخمسون مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باحلي عرض. المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانبة. جلسة البيع : حددت بتاريخ 2025/11/06 على الساعة العاشرة صباحا (10 سا 30د صباحا) كما ننذره بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو أمانة ضبط المحكمة، طبقا لنص المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة و الساعة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
07.10.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ : مولاي علي بوزيان
الموقئ بوهران، رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي الف سكن
رفع رأسمال الاجتماعي
للشركة ذات المسؤولية المحدودة جنوبي
رأسمال الشركة: 75.000.000 دج
المقر الاجتماعي : نهج بيريفريك ستي الأمير عبد القادر
تحمل رقم 41-D-III-153 الطابق الأول (وهران)
السجل التجاري رقم: 04 ب 31/00-0107496
المورخ في 04/08/2025

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 05/10/2025، والمسجل بصفحة قانونية، قرر الشركاء رفع رأسمال الشركة ذات المسؤولية المحدودة جنوبي بخمسة وعشرين مليون دينار جزائري 25.000.000 دج عن طريق دمج الاحتياط القانوني وجزء من الناتج الصافي غير الموزع لسنة 2024، ليرتفع من خمسة وسبعين مليون دينار جزائري 75.000.000 دج إلى مائة مليون دينار جزائري (100.000.000دج). ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران.

للتنشر / الموقئ
07.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
اليوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مفيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بوقريعة قنور إقامة حمام عارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 040.52.22.22

محضر نشر إعلان عن الجلسة الثانية لبيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية

أطراف القضية يطلب من شركة المساهمة السلام الجزائر SPA AL SALAM BANK ALGERIA " ممثلة من قبل مديرها. الكائن مقرها الاجتماعي : شارع أحد وادك مجموعة ملكية رقم 233 قسم 03، بناية دالي براهيم ولاية الجزائر الدائنة طلبية البيع. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م م ح ر ا ر ب ET TRB الممثلة بواسطة مسيرها. الكائن مقرها: الدائرة الخضرية لكتلة المنطقة السكنية ZHUN قرايري 2 منطقة ف بصفاتها المدينة الاصلية. والشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م م حياتي هنا SARL HAYATI HOUNA ممثلة من قبل مسيرها، الكائن مقرها ببلدية بوقافطين مجلد 11 مجموعة ملكية 102 سابقا 69 لقطعة رقم 01 وهران بصفاتها التخلي العيني للمدين الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م م ح ر ا ر ب SARL ETTTB. السند التنفيذي : عقد رهن قانوني محرر من قبل الأستاذ محمد خلنقي الموقئ تاريخ 07/08/2019 تحت رقم الفهرس 2019/1336 الممهور بالصيغة التنفيذية. مشهر بالمحافظة العقارية بواد تيليات بتاريخ 10/01/2019 مجلد 02 رقم 93 وجول قبل رهن قانوني عقاري من الدرجة الأولى لقاعدة شركة المساهمة مصرف السلام الجزائر المشهر بالمحافظة العقارية بواد تيليات بتاريخ 10/01/2019 إيداع رقم 02 مجلد 93 . ويؤاد على محضر إرفاق الدين محرر ومصدر عن خلية التضامن لودي والجيري مصرف المئب الجزائر تاريخ 2022/06/13 تحت رقم المرجع 2022/458. وبموجب محضر ايداع قائمة شروط البيع المودع و المؤشر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة الضامنات المورخ في 25/04/21. بمقتضى أحكام المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية، قمنا بنشر الإعلان عن جلسة البيع الثانية في جريدة يومية وطنية على الاتي مضمونها: القطر عبارة عن : حسب العقد : القطعة الأرضية ذات طابع فلاحى، تبلغ مساحتها هكتارين و ستة وتسعين ار وثلاثين سنتيار 02 و 06 و 30 سار. تحمل رقم بلو رقم القسم 11 حاليا : مجموعة ملكية رقم 102 سابقا 69 حسب دفتر العقاري تحمل رقم 2009/80 المشهر بالمحافظة العقارية ببلدية بتاريخ 16 سبتمبر 2009. إيداع رقم 25 خذ رقم 391. رسوم الشهر 1000,00 دج المقطعة من أولا : قطعة ارض فلاحية تحمل رقم 05 القسم 11 الجزء 65 (الوضي الحديث للقطعة) تبلغ مساحتها تسعة وعشرين هكتار تسعة ار وسبعة وثمانون سنتيار 29 و 09 ار و 87-ا ثانيا قطعة ارض فلاحية تحمل رقم 10 القسم 08 الجزء 63 (الوضي الحديث للقطعة) تبلغ مساحتها هكتارين خمسة وعشرون ار . وثمانية و اربعين سنتيار 02 و 25 سار. التل قطع من قطعة فلاحية موجودة بدور تروميت عرض غرابه بلدية سان لويوت سابقا (وهاديا بلدية بوقافطين) ولاية وهران المسماة ارض ومبني المسماة ارض EL FEURICH . يتبعان المسمى بدار 446. التوزيع القديم للقطعة من 91 (بوقافطين) 8-80، الحدود شمالا 13 مستقيم يشكلون حدود المستقيم رقم 423 شمال الشرقي الطريق القديم سان لوي - سبق تشكل حدود مع الحصة 406 . شرقا : مستقيم مع الحصة رقم 403 و طريق متدح مع الحصة رقم 447-447-447-447. وثلاث مستقيمات متدحة مع الحصة 445 وأخيرا مع مستقيم اخر والطريق الجديد سان لوي - سبق تشكل حدود مع الحصة 444 - جنوبيا 05 مستقيمات متدحة مع الحصة رقم 438 و 441 عن الطريق متدح مع 3 مستقيمات و الطريق الجديد سان لوي سبق تشكل حدود مع الحصة 425 و 428. حسب الخبرة : القطعة الأرضية ذات الطابع الفلاحي الكائن مقرها ببلدية بوقافطين البالغ مساحتها 02 هكتار. 96 و 30 سار. قسم 11 مجموعة ملكية رقم 102 القطعة رقم 01 وهران. و الذي يقع على حافة الطريق الوطني رقم 13 الرابط بين واد تيليات و أريزو على بعد 05 كيلومتر في جنوب بلدية بوقافطين. وهي عبارة عن أرض فلاحية متخلفة إلى جزئين. الجزء الأول عبارة عن أرض مساحتها 635,00م²، أي واحد (01) هكتار وستة (06) و خمسة وثلاثون (35) مائة مائة مساحتها تقدر ب 9.425,00 م² مساحة مساح طولها 400 متر مشيد عليها بناية تستعمل كمكاج للتوزيع مساحتها ستة متر مربع (600 م²) و حجرة 5 حجرة مساحتها 15 م² . أما الجزء الثاني يقع شرق الجزء الأول وهي عبارة عن أرض فلاحية بها حوالي 200 حجرة زينة قبة المزمود محاطة بسياج سلكي طوله 555 متر و مساحتها في تخطيطها تقاسم حدود المسمى. حيث تفصل هذا الأخير بين الجزئين ومساحة تقدر ب 450 م². و حدودها الإجمالية كما جاءت في إجراء الشهر حسب الخبرة هي كالتالي : شمالا 13 مستقيم يشكلون حدود المستقيم رقم 423 - الشمال الشرقي : الطريق القديم سان لوي سبق تشكل حدود مع الحصة رقم 406 . شرقا: مستقيمات مع الحصة رقم 403 و 404 و 406 و 447 وثلاث مستقيمات متدحة مع الحصة رقم 445 وأخيرا مع مستقيم اخر و الطريق الجديد سان لوي سبق تشكل حدود مع الحصة رقم 444. شرقا : الطريق القديم سان لوي سبق تشكل حدود مع الحصة رقم 438 و 441. السعر الافتتاحي : حدد قيمة السعر الافتتاحي لتبيع بالمزاد العلني للنشر بموجب السند التنفيذي المبين أعلاه 000,00 300 58 دج ثمانية وخمسون مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باحلي عرض. المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانبة. جلسة البيع : حددت بتاريخ 2025/11/06 على الساعة العاشرة صباحا (10 سا 30د صباحا) كما ننذره بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو أمانة ضبط المحكمة، طبقا لنص المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة و الساعة المذكورين أعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
07.10.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة فلاوسن
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابتدائيا بـ: في الشكل : قبول الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن قسم شؤون الأسرة لمحكمة فلاوسن بتاريخ 12/03/2025 تحت رقم فهرس 25/01420 و المصادفة على تقرير الخبير رحيم مجيد المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 27/04/2025 تحت رقم 25/161 التصريح بالحجر على المدعي عليه ليبيوض بركان المولود بتاريخ 18/02/1964 بوهران ابن بن يبيقي و فاطيمة فضيل وهذا من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر. تعيين المدعي ليبيوض عدة المولود في 09/12/1958 بوهران ابن بن يبيقي و فضيل فاطمة مقدما عليه لتسيير شؤونه القانونية و الإدارية و المالية من تاريخ النطق بالحكم لغاية صدور حكم مخالف . الأمر بنشر الحكم الحالي بوسيلة إعلام وطنية مكتوبة على نفقة المدعي. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران بالتأشير بالحالة الطارئة (الحجر) على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه من تاريخ صدور الحكم الحالي لغاية صدور حكم مخالف و هذا يسعى من التلبية لتحميل المدعي المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية للدعويين والمقدرة بتسعمائة 900 دينار جزائري (100.000دج). حكما تاما أفصح به جهرا أمام ملا من الناس و لصحة ما ذكر أعلاه أمضاه كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس /أمين الضبط
07.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ نقادي عبد الله المحضر القضائي لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
الكانن مكتبة 33 شارع عدة بن عودة بلاطو ودران
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

لصالح : نقرارة عبد الكريم ولد براهيم، ضد شيباني فتحة سناء بنت محمد، العنوان: شارع حاج عبد الحميد إقامة طيبة ببلوك B وهران. بناء على نسخة من عقد اعتراف بدين المحرر من طرف الموقئ الأستاذ راشد سامي عمر بتاريخ 27/01/2021 و بتاريخ 18/04/2022 تحت رقم الفهرس 2022/304 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 27/11/2022، طبقا لمحضر ايداع دفتر الشروط المعدل لشروط بيع العقار الصادر عن محكمة الضامنات المؤرخ عليه بتاريخ 09/01/2025 وهو عبارة عن تعيين العقار : حسب ما جاء في منطوق الأمر بالحجز العقاري الصادر عن محكمة الضامنات بتاريخ 06/07/2023 رقم الترتيب 23/1751. أولا: نامر بضرب حجز تنفيذي على عقار المدين شيباني سناء المتمثل في: مسكن ترقوي ببلوك B وهران ذات ملكية مشتركة كاتنة بوهران لبلديتها وولايتها حي البدر شارع فارس الهواري رقم 97 توجد بالطابق الثامن عبارة عن شقة من نوع F5 (تقع بيسار قصص السلام) تحتوي على مدخل رئيسي، رواق، غرفة الضيوف (salon) اربع (04) غرف مطبخ + غرفة الجلوس(cuisine séjour ، cuisine séjour) مرشحة (SDB) مرحاض و شرفتين، تقدر مساحتها بـ 167,37 م² و تمثل نسبة 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة للحصة رقم 21 حسب الجدول الوصفي للتقسيم المشهورة و نسخة منه لدى المحافظة العقارية لورهران غرب بتاريخ 07/02/2020 مجلد 817 رقم 29 برسوم قدرها 2.000,00 دج. تشكل مجموعة الملكية رقم 05 قسم 307 حسب مئخص المسح مكرر 41 لصالح الدائن بقرارة عد عبد الكريم ولد براهيم الساكن بشارع العيد بن محمد رقم 41 وهران في حدود مبلغ الدين المرجح في ذمة المدينة والمقدر ب 4.000.000,00 دج أربعة ملايين دينار جزائري، بالإضافة إلى الفوائد ومصاريف التنفيذ، تنفيذاً للسند التنفيذي المتمثل في عقد اعتراف بدين المورخ في 27/01/2021 و 18/04/2022 فهرس 304 و المهوور بالصيغة التنفيذية. تعيين العقار حسب الخبرة المنجزة من طرف الأستاذ بن حمادي أحمد خبير عميد لدى وزارة العدل المودعة بتاريخ 17/10/2024 رقم 2024/446 وهو كالتالي: تكوين العقار حسب العقد: الموقع: يقع العقار بوسط عبراني منطقة محيطية والكاتنة بوهران لبلديتها وادارتها وولايتها، حي البدر شارع فارس الهواري رقم 97. المساحة: الشقة السكنية من نوع F3 تقدر مساحتها بـ 167,37م² و تمثل 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة وعليه قدرنا القيمة الإجمالية بمبلغ 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة. عناصر التهيئة العقار مهيا بقناة الصرف الصحي قناة مياه الشرب وبأعلى عناصر التهيئة. القيمة الإجمالية للعقار : يقدر السعر المرجعي الهودوي للمتر المربع المبني حسب القوائم المرجعية لدى إدارة الضرائب ويتراوح ما بين 65.000,00 دج و 74.000,00 دج وبذلك قمنا بالمقارنة بين القوائم المرجعية لدى إدارة الضرائب والسوق الموازية، لذا قدرنا القيمة التجارية للعقار المتمثل في شقة من نوع F5 (تقع بيسار قصص السلام) تحتوي على مدخل رئيسي، رواق، غرفة الضيوف (salon) اربع (04) غرف مطبخ + غرفة الجلوس(cuisine séjour ، cuisine séjour) مرشحة (SDB)مرحاض و شرفتين، تقدر مساحتها بـ 167,37 م² و تمثل نسبة 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة وعليه قدرنا القيمة الإجمالية بمبلغ قدره: اثنان وعشرون مليون دينار جزائري 22.000.000,00 دج. الثمن الأساسي: القيمة التي يبدأ بها البيع بالمزاد العلني = سبعة عشر مليون وستة مئة ألف دينار جزائري 17.600.000,00 دج. نعلن نحن الأستاذ نقادي عبد الله المحضر القضائي لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الشكر على 33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران ان جلسة البيع حدثت يوم 2025/10/22 على الساعة 10:00 ما صباحا بمحكمة الضامنات. ملاحظة طبقا للمادة 757 من ق.م.ا، وليكون على علم الراسي عليه المراسد ان يدفع خمس الدين والمصاريف والرسوم المستحقة حالة التعاقد الحالية وأن يدفع المبلغ المتبقي خلال 08 أيام بأمانة ضبط المحكمة إذ لم يودع الراسي عليه المزداد باقي الثمن كاملا في المدة المحددة في الفقرة أعلاه، يتم إيداعه بالدفع خلال خمسة (5) أيام ، و إلا أعيد البيع بالمزاد العلني على نته

المحضر القضائي
07.10.2025

À louer
Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Mondiaux 2025 de judo

Les six représentants algériens fixés sur leurs adversaires

Les six judokas algériens (5 garçons et 1 fille) engagés dans les Mondiaux 2025 juniors qui débutent dimanche dans la capitale péruvienne, Lima, sont fixés sur leurs adversaires respectifs, à l'issue du tirage au sort effectué samedi soir par les organisateurs. Exempté du 1er tour de la Poule (B) des moins de 66 kilos, Oussama Abdelhak Hezil débutera au deuxième tour contre le vainqueur du combat entre l'Italien Alessandro Bicorgni et l'Azéri Nizami Imranov. Idem pour son compatriote Ayoub Benlari-bi, exempté du 1er tour dans la Poule (D) des moins de 66 kilos et qui affrontera au 2e tour, le Danois Magni Lauritzen, également exempté du premier tour. De son côté, le judoka Abdeslam Belbelhout, exempté lui aussi du 1er tour dans la Poule (B) des moins de 73 kilos, en découdra, au second tour, avec le vainqueur du duel entre l'Italien Federico Bosis et le Kazakh Omar Nurbergenov. Par contre, Imad Mehibel, versé dans la Poule (A) des moins de 81 kilos, dé-

butera dès le premier tour contre l'Italien Saba Alexanovi, alors que le cinquième et dernier de ses compatriotes, Othmane Arbaoui, a été versé dans la poule (D) des moins de 100 kilos. Il a été exempté du premier tour et entamera la compétition au second tour contre le vainqueur du combat mettant aux prises le Japonais Hirano Shokei au Chilien Marko Figueroa. Chez les filles, Lydia Kechout évoluera dans la poule (A) des moins de 78 kilos et défiera au premier tour Chieh-Hsi Wang de Chine Taipei. Les épreuves individuelles de ces Mondiaux 2025 juniors se déroulent du 5 au 7 octobre dans la capitale Lima. Elles seront suivies par les épreuves du «par équipes mixtes», prévues en une seule journée, le 8 octobre. Pour bien préparer cet événement et augmenter leurs chances de performance, les représentants algériens ont effectué un stage de 15 jours en Ouzbékistan. «Ce stage a permis à nos jeunes internationaux de peaufiner leur préparation en prévision de ces Mondiaux», a expliqué

la Fédération algérienne de judo (FAJ). Au mois d'août dernier, la sélection nationale avait effectué plusieurs microcycles de préparation, dont un à Tikjda, consacré essentiellement au travail physique. Avant de se rendre en Ouzbékistan, le 12 septembre dernier, la sélection nationale avait bénéficié de trois jours de récupération, dans un centre de thalassothérapie à Alger. Selon les organisateurs, un total de 486 judokas (254 garçons et 232filles), représentant 68 pays sont engagés dans cette compétition, pour laquelle 14 catégories de poids ont été retenues. Il s'agit des catégories des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les garçons, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les filles. Avec 22 judokas engagés, le Pérou est le pays le mieux représenté dans les épreuves individuelles de ces Mondiaux 2025, devant le Japon, le Brésil, les Etats-Unis, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, présents avec 18 judokas.

Equitation (Concours national de saut d'obstacles)

Le cavalier Ibrahim Aït Lounis sacré vainqueur du Grand Prix trois étoiles

Le cavalier Brahim Aït Lounis, du club équestre "Azur" de Zéralda (Alger), a remporté, samedi, le Grand Prix trois étoiles lors de la première semaine du grand concours national de saut d'obstacles, organisé pendant trois jours au centre équestre Monte Cristo à Es-Senia (Oran). Le cavalier, montant le cheval "Bonnie Montagne", a bouclé le parcours sans faute sur des obstacles de 1,45 mètre de hauteur. Les deuxième et troisième places sont revenues à Moundir Mahi, du club "Nadjm Echark" de Constantine, qui montrait respectivement les chevaux "Kimbria" et "Dory". Ce concours trois étoiles, disputé en deux manches, a vu la participation d'une trentaine de cavaliers de première et deuxième catégories, avec des chevaux âgés de six ans et plus. Dans la catégorie juniors, le Grand Prix (obstacles de 1,25 mètre) a été remporté par Ay-men Bencheikh, du club "JS Tikseri-

ne", sur le cheval "Cartouche". Le cavalier Charaf-Eddine Mekerkeb, du club "Mitidja" de Blida, a, quant à lui, décroché le prix de la catégorie cadets, en montant "Jelika" et en franchissant des obstacles de 1,15 mètre. Évaluant cette compétition, le directeur de l'épreuve, Ali Bougrabe, a affirmé que les compétitions se sont déroulées dans de bonnes conditions, avec une organisation rigoureuse sur une piste conforme aux normes internationales, et que le niveau technique était "acceptable", tout en soulignant que la performance des cavaliers était "encourageante". Cette manifestation sportive a constitué une opportunité pour les cavaliers et leurs montures d'engranger des points pour intégrer l'équipe nationale et représenter l'Algérie dans les compétitions internationales. De son côté, l'entraîneur national de saut d'obstacles, le Français Gilles Morinio, a déclaré : "J'ai

découvert des cavaliers très motivés avec un niveau général très encourageant. Dans ces conditions, j'ai revu ma liste de sélection, ce fut un exercice très utile. Je peux vous assurer que chaque cavalier aura sa chance à l'avenir". Il a également souligné : "J'ai eu l'opportunité de découvrir les infrastructures du club Monte Cristo d'Oran, qui figure parmi les meilleurs centres équestres. Cela a un impact direct sur la performance des cavaliers. Des équipements modernes et conformes aux normes internationales sont un atout essentiel pour une bonne préparation. Avec de telles installations, tout est en bonne voie". L'événement équestre s'est distingué par 18 épreuves, dont les plus marquantes ont été les finales du Grand Prix seniors trois étoiles, ainsi que les épreuves juniors et cadets, qui ont connu un grand engouement de la part du public amateur d'équitation.

Para-athlétisme (Mondiaux)

Kamel Kardjena clôture la participation algérienne avec une médaille de bronze

L'athlète Kamel Kardjena a clôturé la participation algérienne aux Championnats du monde de para-athlétisme 2025 en décrochant une médaille de bronze lors du concours du lancer du poids (catégorie F33), dimanche, au stade Jawaharlal-Nehru de New Delhi (Inde), à l'occasion de la neuvième et dernière journée de la compétition. Dans un concours très disputé, Kardjena a réalisé sa meilleure performance de la saison dès son premier essai, avec un jet mesuré à 11, 09 mètres. "Je suis heureux de cette

médaille, fruit d'un long travail collectif auquel ont contribué mon club, le staff technique et médical, ainsi que la Fédération, qui nous a mis dans d'excellentes conditions de préparation. Cette médaille me motive à faire encore mieux à l'avenir", a déclaré le champion algérien. Le concours a été remporté par le Croate Deni Cer-ni avec un jet de 12,17 m, devant Aleksandr Khrupin (sous bannière neutre), auteur d'un lancer à 11,19 m. De son côté, Mokhtar Didane a pris la 9e et avant-dernière place de la finale du saut en longueur (catégorie T36)

avec un bond de 5,35 m, qui constitue sa meilleure performance de la saison. Le podium de l'épreuve a été dominé par Evgenii Torusunov (sous bannière neutre), qui a établi un nouveau record du monde avec un saut à 6,14 m. Il devance le Néo-Zélandais William Stedman (5,83 m) et l'Ukrainien Oleksandr Lytvynenko (5,81 m). L'Algérie termine ainsi sa participation à la 12e édition des Championnats du monde de para-athlétisme de New Delhi avec un total de 9 médailles: 3 en or, 3 en argent et 3 en bronze.

Coupe arabe FIFA-2025

Benchaâ convoqué pour les deux matchs face à la Palestine

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougherra, a convoqué le défenseur de la JS Kabylie Réda Benchaâ, pour la double confrontation amicale face à la Palestine, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe FIFA-2025, prévue du 1er au 18 décembre prochain au Qatar, a indiqué le club dimanche dans un communiqué. Samedi, la Fédération algérienne (FAF) avait annoncé la convocation du milieu offensif Yousri Bouzok (Al-Raed/Arabie saoudite), en remplacement de Rafik Guitane, forfait pour blessure. La première joute amicale est prévue le 9 octobre au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba (20h30), alors que le deuxième duel se jouera quatre jours plus tard, soit le 13 octobre, au même stade (18h00). Pour rappel, la sélection algérienne (tenante du titre), est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa, alors que la Palestine devra affronter la Libye dans un mach barrage, prévu en novembre prochain à Doha (Qatar). La sélection algérienne a été versée dans le Groupe (D), avec l'Irak, et les vainqueurs des matchs barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Les deux premiers de chaque Groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, des demi-finales et une finale.

ES Tunis

Mohamed Amine Tougaï se blesse

Le défenseur algérien de l'ES Tunis, Mohamed Amine Tougaï, est sorti sur blessure, lors de la victoire de son équipe dimanche à domicile face à l'ES Sahel (1-0), lors de la 9e journée de la Ligue 1 Tunisienne de football. Tougaï a quitté ses coéquipiers peu avant la pause (45e+1), pour être remplacé par le Nigérian Onuche Ogbelu. L'ancien joueur du NA Hussein-Dey devra passer des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité. Du coup, Tougaï (25 ans) est incertain pour les deux derniers matchs de l'équipe nationales, dans le cadre des qualifications de la Coupe du monde 2026: le jeudi 9 octobre face à la Somalie à Oran (17h00), et le mardi 14 octobre devant l'Ouganda à Tizi-Ouzou (17h00). L'autre international algérien de l'EST Youcef Belaïli, a pris part à l'intégralité de la rencontre, alors que son compatriote Kocella Boualia, a fait son apparition en début de la seconde période (46e). A la faveur de ce succès, l'EST conserve sa deuxième place au tableau place avec 20 points, à une longueur du leader, le Stade Tunisien, vainqueur samedi à domicile face à l'ES Zarzis (3-0).

Ligue des champions d'Afrique

US Monastir-JSK le 17 octobre à Sfax

La JS Kabylie disputera la première manche du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, face aux Tunisiens de l'US Monastir, le vendredi 17 octobre au stade Tayeb M'hiri de Sfax (15h), a annoncé le club, samedi soir, dans un communiqué. Le match retour face à l'US Monastir se déroulera le week-end du 24, 25, et 26 octobre, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou. Vice-championne d'Algérie, la JSK a validé son billet pour ce tour en éliminant les Ghanéens de Bibiani Gold Stars, grâce à une double victoire (2-0 à Accra, 5-0 à Tizi Ouzou). L'autre représentant algérien dans cette compétition, le MC Alger, s'est qualifié en éliminant les Libériens de Fassell FC: (aller à Monrovia: 0-0, retour à Alger: 3-0). Le MCA sera opposé au 2e tour préliminaire aux Camerounais de Colombe Sportive du Dja-et-Lobo, qui se sont qualifiés face aux Sénégalais de Jaraaf (aller : 0-0, retour : 1-0).

Festival international du film d'Alger Inscriptions pour le Marché du film "Souk AIFF"



Les inscriptions pour la première édition du Marché du film "Souk AIFF", un espace d'échange et de rencontre entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, prévu du 5 au 9 décembre prochain en marge du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF), sont ouvertes jusqu'au 23 octobre, ont indiqué les organisateurs. Destiné aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel dont les producteurs, distributeurs, agents des ventes internationales, les chaînes de télévision, les institutions et les fonds de financement, cet espace a pour objectif de favoriser la rencontre des porteurs de projets pour les bailleurs de fond et investisseurs. Il vise également à faciliter les échanges autour de la production, coproduction, distribution et la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Pour cette première édition, l'accent sera mis sur le marché national avec une "vision d'élargissement" dans les prochaines années, précise le commissariat du festival dans un communiqué. Pour participer à "Souk AIFF", les professionnels doivent remplir un formulaire d'inscription, accessible sur le site web du festival : www.ficinema.dz. Les projets retenus pour cette première édition figureront dans le catalogue officiel du marché et bénéficieront d'une "visibilité" dans la communication du festival, selon les organisateurs qui soulignent que les projections et activités du Marché du film sont exclusivement réservés aux professionnels "accrédités". Prévu du 4 au 10 décembre prochain, le Festival international du film d'Alger, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, accueille pour sa 12ème édition, Cuba comme invité d'honneur.

FIBDA

Remise des prix aux lauréats des différents concours

La 17ème édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) s'est clôturée, dimanche à Alger, par la remise de prix aux lauréats des différents concours. La dernière journée du FIBDA (1-5 octobre) a été marquée par la remise de prix aux lauréats des ateliers du 9ème art dans les catégories jeunes, enfants et étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (ESBA), ainsi qu'à ceux de l'atelier de création et de design 3D, outre la distinction de la délégation égyptienne, invitée d'honneur de cette édition. Par ailleurs, des prix ont été attribués dans le cadre du concours spécial lancé par l'ambassade du Japon, au profit des amateurs de manga en Algérie, remis par l'ambassadeur du Japon, Suzuki Kotaro, aux quatre lauréats, à savoir: Adadahin Asma, Salimi Zoheir, Ziad Adlane Abderrahim, ainsi que Manal Bakhtaoui. L'universitaire et mangaka japonaise, Aoyagi Etsuko, membre

du jury de ce concours, a salué le niveau des participants à cette édition, estimant qu'ils ont présenté des œuvres "créatives riches et variées et exprimé leurs idées avec leur propre style, donnant vie à des histoires et des personnages exceptionnels". Le concours de cosplay, supervisé par un jury présidé par l'artiste égyptienne, Rasha Abu Al-Maati, a vu cette année la consécration de Hamza Mokdad (meilleure performance individuelle de cosplay), de Zaatri Farah (meilleur costume de cosplay) et de Lamamra Rachid et Ghenai Meriem (meilleur duo), tandis que le grand prix (meilleure prestation de cosplay) est revenu à Maroua Idiri. De son côté, le commissaire du festival, Salim Brahimi, a indiqué que cette édition avait connu la participation de 16 pays et une "forte" affluence du public, "notamment lors du week-end", ajoutant que ce festival a été ponctué par un espace dédié à la présentation d'œuvres créati-

10e édition de la Semaine culturelle Sud-coréenne à Alger Amira Talbi lauréate du concours de la langue coréenne 2025

La jeune Amira Talbi de Médéa a été distinguée dimanche à Alger, par l'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, du premier prix du concours de la langue coréenne 2025, organisé dans le cadre de la 10e édition de la Semaine culturelle Sud-coréenne à Alger. Organisée à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la compétition de ce concours a vu les deuxième et troisième marches de son podium adjudgées à Malika Zidane de Blida et Wahiba Mohammedi, respectivement, deux autres lauréates également distinguées par M. You Ki-Jun.

"Je pense que ce concours dépasse la simple compétition linguistique", a déclaré l'ambassadeur de Corée lors de son allocution d'ouverture, ajoutant que cette compétition servait de "précieux pont" entre les peuples coréen et algérien, leur permettant ainsi, "une meilleure compréhension mutuelle de leurs cultures et de leurs valeurs". Autodidacte, la première lauréate de ce concours, la jeune Amira Talbi a montré, durant sa prestation de près de 15 minutes, une grande confiance en soi et une totale maîtrise de la langue coréenne, comme véhicule linguistique pour mettre aisément en valeur la gastronomie algérienne et coréenne. Répondant à un spectateur qui a émis le souhait de "la voir récompensée par les organisateurs en l'envoyant pour un séjour en Corée du Sud", Amira Talbi a déclaré, sous un torrent



de youyous et d'applaudissements du public, "J'ai appris la langue coréenne seule, à travers les films et les séries télévisées". Lors du concours de cette 10e édition intitulée "La semaine coréenne 2025", quatre autres candidates avaient été sélectionnées, Meriem Louchene, Feriel Boukena, Lyna Belabbas de Bejaïa et Meriem Ikhlas Gueribis d'Oran.

Chacune des sept candidates finalistes s'est livrée à un exercice oral dans la langue du "Pays au matin calme" (la Corée) s'exprimant durant une dizaine de minutes sur une thématique intitulée, "A la table de la gastronomie algérienne et coréenne : introduire le "Hansik" en Algérie". Le Hansik désigne la gastronomie coréenne, une cuisine caractérisée par l'équilibre de ses repas, qui incluent traditionnellement du riz, de la soupe, du

"kimchi", et une variété de plats d'accompagnement appelés "Banchan". Le Hansik est aussi reconnu pour ses techniques de cuisson comme la fermentation et le barbecue, ainsi que pour des plats populaires tels que le "Bibimbap" et le "Bulgogi".

Les prestations des concurrentes ont été soumises à l'appréciation d'un jury d'experts, présidé par le directeur de l'Ecole d'apprentissage de la langue coréenne "K- Culture Club", M. Joo Manjoun, secondé par la directrice générale de l'Agence coréenne de Coopération internationale (KOICA), Mme Lee Il-ryoung et du directeur général de l'Agence coréenne de promotion, du commerce et de l'investissement (KOTRA) à Alger, M. Jang Myoungchul.

Les prétendantes au podium ont été rigoureusement évaluées sur les critères de la grammaire, la structure des phrases et du texte, le vocabulaire, la cohérence avec la thématique choisie, la manière de s'exprimer et la prononciation.

Auparavant, de courts documents filmés ont été projetés montrant le potentiel sud-coréen en matière d'industrie automobile, d'avancées technologiques, notamment dans les domaines de la téléphonie mobile et du numérique, de l'industrie cinématographique, de la musique avec la K-Pop, devenue phénomène planétaire et de ces grandes entreprises inscrites aux tableaux des firmes souveraines de l'économie mondiale. S'adressant aux sept candidates qui ont animé le Concours de la Langue coréenne 2025, M. You Ki-Jun a déclaré que de tels échanges constituaient "un moteur précieux pour le renforcement de l'amitié entre l'Algérie et la République de Corée".

La 10e édition de la Semaine culturelle Sud-coréenne à Alger qui s'étale jusqu'au 8 octobre, a prévu une dernière finale, consacrée au K-Pop celle-là, qui se déroulera mercredi (jour de clôture de ce bel événement) à la Salle Ibn Khaldoun à Alger.



ves de 10 bédéistes palestiniens "documentant la mémoire des Ghazaouis et relatant leur souffrance et leur résistance face à la politique de déplacement forcé et au génocide".

Outre la présentation des dernières publications en matière de bande dessinée et de mangas, le "FIBDA 2025" a connu, cinq jours durant, la programmation de plusieurs conférences et communications portant sur le

9e art, animées par des bédéistes, des mangakas, des scénaristes et des professionnels venus d'Egypte, du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique, de Syrie, de Tunisie et d'Espagne.

Organisé depuis 2008, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le FIBDA vise à encourager la bande dessinée (BD) algérienne, à travers la promotion des œuvres de ses artistes et créateurs.

Un million de dollars en pièces d'or et d'argent

Un trésor vieux de 310 ans découvert dans une épave au large de la Floride

Une équipe de plongeurs d'une société de sauvetage d'épaves a récemment découvert un millier de pièces d'argent et d'or au large de la Floride. Ce trésor proviendrait de l'ex-Empire colonial espagnol. C'est une zone qui porte bien son nom. Une équipe de plongeurs d'une société de sauvetage d'épaves a découvert un incroyable butin au large de la Treasure Coast, littéralement côte du Trésor, en Floride, rapporte CNN. Au total, l'entreprise 1715 Fleet-Queens Jewels LLC a retrouvé plus d'un millier de pièces d'argent et d'or, pour une valeur d'environ un million de dollars. Ce trésor espagnol, disparu depuis plus de 300 ans, provient vraisemblablement des colonies de Bolivie, du Mexique et du Pérou, selon le communiqué de l'équipe.

Cette dernière travaille sur le naufrage d'une flottille survenu le 31 juillet 1715. Elle a été détruite par un ouragan, alors qu'elle revenait en Espagne avec un précieux magot du Nouveau Monde. Au fil des années, des millions de dollars en pièces d'or ont été retrouvés par des chasseurs de

trésors sur le littoral floridien, entre Melbourne et Fort Pierce, sur la côte Atlantique.

"Chaque pièce est un morceau d'histoire, un lien tangible avec les personnes qui ont vécu, travaillé et navigué pendant l'âge d'or de l'Empire espagnol. En trouver 1.000 en une seule fois est à la fois rare et extraordinaire", a déclaré Sal Guttuso, directeur des opérations de l'entreprise de sauvetage, dans un communiqué.

Les dates et les marques d'atelier sont encore visibles sur certaines des pièces récemment récupérées. De quoi a priori permettre aux historiens d'en savoir plus sur ce trésor.

20% DU TRÉSOR IRA À L'ÉTAT

La société de Sal Guttuso emploie des équipes de plongée, ainsi qu'une flotte de bateaux, et utilise des dispositifs de détection de métaux sous-marins. Elle peut aussi utiliser un éventail manuel de sable ou parvenir à aspirer le sable pour peigner le fond marin, selon CNN.

L'année dernière, les autorités floridiennes avaient annoncé avoir récupéré des dizaines de

pièces d'or volées par des sauveteurs. Le suspect a été identifié comme étant un membre de la famille de l'équipe engagée sur le site par 1715 Fleet-Queens Jewels LLC pour travailler sur le site.

Selon la loi floridienne, tout "trésor" ou autre objet historique "abandonné" sur des terres domaniales ou dans les eaux territoriales appartient à l'État, bien que les fouilleurs puissent être autorisés à effectuer des "services de récupération".

La loi exige qu'environ 20% des matériaux archéologiques récupérés soient conservés par l'État pour des collections de recherche ou des expositions publiques. "Nous voulons le faire correctement et que cela profite aux habitants de Floride, que [les pièces] finissent dans les musées", a déclaré Sal Guttuso à l'Associated Press. D'après lui, son entreprise réalise un inventaire détaillé de tous les objets collectés pour que l'État puisse en sélectionner un cinquième. Les objets restants seront répartis équitablement entre les propriétaires de l'entreprise de récupération et ses sous-traitants.

Piégée dans sa Tesla et brûlée vive, la mort choquante d'une étudiante américaine

Elle a connu une mort atroce. Krysta Tsukahara, une étudiante américaine de 19 ans, a perdu la vie, piégée dans sa voiture en flammes le 27 novembre 2024. Elle était à l'intérieur d'un Tesla Cybertruck avec trois autres personnes, lorsque le véhicule s'est écrasé et a pris feu à Piedmont, en Californie. Un quatrième passager, Jordan Miller, a pu s'échapper après qu'un passant a brisé le pare-brise avec une branche d'arbre, alors que les deux autres -- Soren Dixon, 19 ans, et Jack Nelson, 20 ans -- ont eux aussi succombé.

Face à la tragédie, les parents de Krysta ont porté plainte contre Tesla, indique Fox News. « En raison de la conception défectueuse du véhicule en cause, la collision et la perte d'alimentation électrique qui a suivi ont entraîné une défaillance du système d'ouverture électronique des portes. Conséquence directe : la défunte Krysta Michelle Tsukahara et les autres occupants n'ont pas pu ouvrir les portes et sont restés coincés à l'intérieur du véhicule », indique la plainte dont une copie a été fournie par l'avocat de la famille, Roger Dreyer, aux médias. Krysta Tsukahara est décédée « des suites d'une inhalation de fumée et de blessures thermiques ». Les portes Tesla sont alimentées par une batterie de 12 volts, qui peut tomber en panne si le



véhicule perd de la puissance lors d'un accident, et le déverrouillage manuel d'urgence de la porte intérieure est notoirement difficile à trouver, dénoncent les proches de Krysta. « C'est une histoire d'horreur. Tesla sait que c'est arrivé et que ça va arriver, et ils ne font rien d'autre que vendre la voiture avec un système qui piège les gens et ne permet pas de les extraire », a déclaré Roger Dreyer au « San Francisco Chronicle ».

La plainte a rassemblé 30 exemples -- au moins -- de problèmes présumés déjà rendus publics à propos des systèmes de porte de Tesla. L'avocat accuse aujourd'hui l'entreprise d'Elon Musk de faire « preuve d'un mépris conscient » pour la sécurité des consommateurs alors qu'elle est au courant du problème depuis des années.

Les parents des autres victimes ont eux aussi déposé leur pro-

pre plainte jeudi contre Tesla. « Krysta était une jeune femme brillante, gentille et accomplie, avec toute la vie devant elle », a déclaré son père, Carl Tsukahara, selon un communiqué de presse que l'avocat a fourni à Fox News Digital. « Nous avons dû endurer non seulement la perte de notre fille, mais aussi le silence qui entoure les circonstances de cet incident et les raisons pour lesquelles elle n'a pas pu s'en sortir. Cette entreprise pèse mille milliards de dollars ; comment peut-on libérer une machine qui n'est pas sûre à tant d'égards ? », a-t-il continué.

Si la voiture est mise en cause, l'enquête a cependant révélé que les quatre personnes à bord avaient de la cocaïne, de l'alcool et d'autres substances dans leur organisme au moment des faits, provoquant l'accident qui a précédé l'incendie, selon les autorités californiennes.

SOCIÉTÉ | 13

Un tireur sème la panique à Sydney: 16 blessés

Un tireur a semé la panique en ouvrant le feu à plusieurs dizaines de reprises dimanche soir dans une rue commerçante très fréquentée de Sydney, faisant 16 blessés, a indiqué lundi la police australienne.

Les motivations du suspect de 60 ans, arrêté et hospitalisé, restent inconnues, les forces de l'ordre excluant en l'état un lien avec le terrorisme ou la criminalité organisée. Les faits, rares dans un pays où le port d'armes est très strictement contrôlé, se sont déroulés dans le quartier central Inner West. Selon la police, le sexagénaire tirait au hasard depuis son domicile, à l'étage au-dessus d'un commerce, où il a été arrêté près de deux heures après les premiers signalements. Selon un nouveau bilan de la police lundi, 16 personnes ont été blessées et environ 50 coups ont été tirés. Les forces de l'ordre avaient indiqué dimanche que 20 personnes avaient été blessées et près d'une centaine de balles tirées. L'auteur "tirait sans discernement sur les véhicules qui passaient, y compris des véhicules de police", a indiqué la police.

Un fusil a été saisi lors de l'arrestation du suspect, qui a été transporté à l'hôpital pour être soigné pour des blessures mineures autour des yeux subies lors de son arrestation. Il n'a pas été inculpé en l'état.

À la suite de l'incident, un homme s'est présenté à l'hôpital avec une blessure par balle. Il a de bonnes chances de survie, selon la police. Les autres personnes ont été soignées pour des blessures causées par des éclats, notamment de verre, et plusieurs ont été transportées à l'hôpital.

Près d'un millier d'alpinistes bloqués sur l'Everest à cause d'une tempête de neige

Près d'un millier de personnes sont bloquées sur le versant népalais du mont Everest en raison d'une tempête de neige, indiquent les médias d'État chinois.

Les alpinistes séjournent dans des camps situés à environ 4.900 mètres d'altitude. Leurs tentes auraient été partiellement endommagées par les intempéries et les voies d'accès seraient bloquées par de fortes chutes de neige. Une opération de sauvetage est en cours. La plateforme d'information gouvernementale Jimu News fait état de victimes. Aucun décès n'a toutefois été confirmé pour l'instant.

"De nombreuses tentes dans les campements ont été détruites. Dans le camp où je me trouvais, plus d'un mètre de neige est tombé. Certains touristes présentent des symptômes d'hypothermie, la situation est critique", raconte un alpiniste qui a réussi à descendre de la montagne.

Bulgarie

Quatre morts dans de gigantesques inondations



Quatre personnes sont mortes dans les inondations causées par des pluies exceptionnellement fortes à Elenite, station balnéaire de la mer Noire, dans le sud-est de la Bulgarie. La police a fait état de cette situation samedi. Un précédent bilan, publié vendredi, faisait état de trois décès. Parmi les victimes figurent deux travailleurs secouristes. Une troisième victime a été emportée par la montée des eaux dans un hôtel, selon les autorités. Le corps sans vie d'une femme de 58 ans a également été retrouvé enfoui sous la boue de sa villa samedi. Des vidéos sur les réseaux sociaux montrent des torrents d'eau boueuse emportant des voitures dans l'une des rues principales d'Elenite. Les inondations ont endommagé des bâtiments et des routes. En raison des fortes pluies, l'état d'urgence a été décrété dans plusieurs municipalités du sud-est et du nord-ouest du pays. Les militants écologistes tirent la sonnette d'alarme depuis des années, critiquant le développement du littoral de la mer Noire, qui cause d'importants dégâts lors de catastrophes naturelles.



2

09h55 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Le pensionnat de la honte
15h00 Mia, 17 ans pour toujours
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 My Million
20h10 S.W.A.T.
20h55 S.W.A.T.
21h45 S.W.A.T.
22h35 S.W.A.T.
23h05 New York Unité Spéciale
00h00 New York Unité Spéciale
00h45 New York Unité Spéciale
01h45 Programmes de la nuit



3

04h26 Help Me, I'm Alien Pregnant
04h42 Jamel Comedy Club
05h11 En aparté
05h53 Late Football Club
06h55 La boîte à questions
07h00 The Killer
09h02 Babygirl
10h53 En aparté
11h36 Clique
12h33 Kraven the Hunter
14h37 Venom : The Last Dance
16h23 Le Mohican
17h48 La boîte à questions
17h54 En aparté
18h29 Clique
19h33 En aparté
20h10 L'Attachement
21h55 Super plan
22h42 Clique
00h15 Prodigieuses
02h00 Déambulations : Aliocha Schneider à l'Hôtel Grand Mazarin
02h58 My Way



05h00 Scènes de ménages
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Scènes de ménages
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Scènes de ménages
20h10 Appel à témoins
21h20 Appel à témoins
22h30 Appel à témoins : l'enquête continue
23h00 Et si on se rencontrait ?
00h10 Et si on se rencontrait ?
01h15 Et si on se rencontrait ?
02h15 Programmes de la nuit

11h45 Le meilleur des Maternelles XXL
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h50 Expression directe
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h00 Rendez-vous chez le psy
15h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 Memory, qui paire gagne !
20h10 Théâtre
22h00 Le vision voyageur
23h30 Expression directe
23h35 Simon Coleman
00h25 Simon Coleman
10h50 Outremer.l'info
11h00 Le journal des talents
11h05 On vous emmène ici
11h15 La p'tite librairie
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h20 Candice Renoir
14h20 Candice Renoir
16h20 La p'tite librairie
16h25 Duels en familles
17h00 Slam
17h50 Journal Météo Climat
18h00 Consomag
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h50 On vous emmène ici
19h00 Tout le sport
19h20 Le journal des talents
19h25 Un si grand soleil
20h10 Rendez-vous avec le crime
22h45 Rendez-vous avec le crime
23h30 La p'tite librairie
23h40 Le monument préféré des Français
08h25 Splendeur du baroque : Le palais du Zwinger de Dresde
09h55 France-RDA, amitiés et échanges malgré la guerre froide
10h40 Irlande, l'homme qui écoute les oiseaux
12h00 Portugal : le miracle du Sado
12h35 L'aigle s'est envolé
14h50 L'archipel d'Hawaï
15h35 Une planète en partage
16h20 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Le sucre, pour la douceur et pour le pire
20h50 Le sucre, pour la douceur et pour le pire
21h50 Sexe faible : L'Amérique en guerre contre ses femmes
00h20 Retour à Séoul
02h15 La défonce des animaux

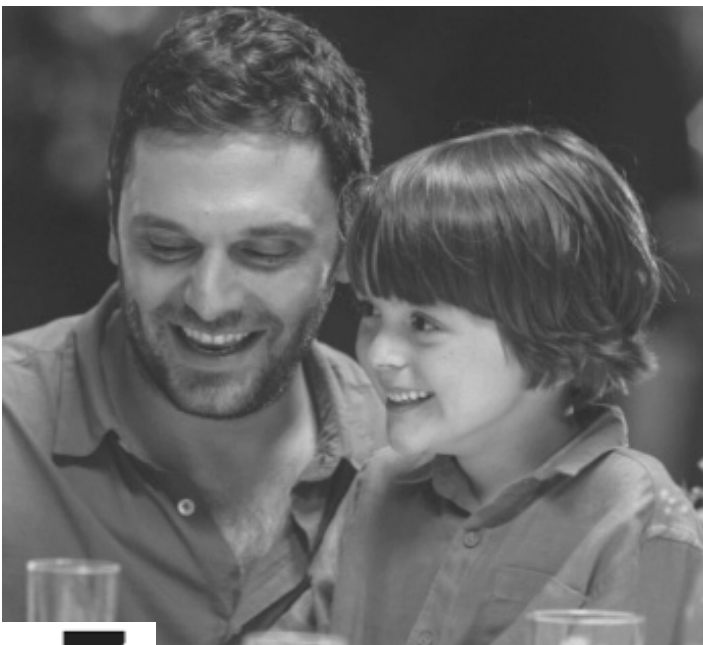
TÉLÉVISION

15



20h10

L'ATTACHEMENT



Dans la ville de Rennes, Sandra (Valeria Tedeschi), une libraire introvertie, mène une existence tranquille et solitaire. Sa routine est bouleversée lorsque ses voisins de palier, Cécile et Alex, lui demandent un service : garder leur petit garçon, Elliott, pendant qu'ils se rendent à la maternité pour l'accouchement de leur deuxième enfant. En acceptant, Sandra emmène Elliott à la librairie, où elle tente de lui faire découvrir son univers littéraire.

Acteur: Valeria Bruni Tedeschi (Sandra Ferney), Pio Marmai (Alex Perthuis), Vimala Pons (Emilia Demetriu), Raphaël Quenard (David), César Botti (Elliott).

Réalisateur: Carine Tardieu

20h10

3

RENDEZ-VOUS AVEC LE CRIME



Le détective Samson Brion examine une succession complexe à Dorvoix, où Marie Tiberge lègue sa ferme à son fils Fred et à sa soeur Olivia. Problème majeur : la mort de cette dernière dans un accident il y a quinze années. L'acte de décès demeure introuvable malgré les souvenirs précis des villageois concernant les obsèques. Accompagné de Lila, Samson mène ses recherches entre Dorvoix et Lille.

Acteur: Arié Elmaleh (Samson), Sophie De Furst (Lila), Gaëlle Bona (Sidonie), Olivier Saladin (Joseph)

Réalisateur: Laurence Katrian
Scénariste: Laurent Burtin, Fabienne Lesieur

20h24



S.W.A.T.



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

Acteur: Shemar Moore (Daniel "Hondo" Harrelson), David Lim (Victor Tan)



ORAN

27 | 17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h01
18h40
67%
26 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

23-13
24-09
26-14
34-18
29-18
32-18

Contre la normalisation avec l'entité sioniste Des dizaines de milliers de personnes marchent à Rabat

Des dizaines de milliers de Marocains ont de nouveau manifesté dimanche à Rabat contre la poursuite de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste qui intensifie ses agressions génocidaires contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, depuis près de deux ans, ont rapporté des médias sur place. Venus en nombre, les manifestants qui ont sillonné les principales rues de la capitale marocaine, ont scandé plusieurs slogans contre la poursuite et la généralisation de la normalisation avec l'entité sioniste dans tous les secteurs d'activités. "Halte à la trahison", "Nous voulons un arrêt immédiat de toute normalisation", "Honte à vous", ont scandé, entres autres, les manifestants. Exprimant également leur colère face à la poursuite des agressions de l'entité sioniste contre les Ghazaouis et l'interdiction de l'acheminement de l'aide humanitaire au profit de l'enclave palestinienne, les manifestants ont appelé à la cessation immédiate de ces crimes et à sanctionner l'occupant sioniste. "Ouvrez les passages et arrêtez les massacres", "Ghaza, pardonne-nous", "les Marocains sont avec la Palestine", a scandé à l'unisson la foule qui a marché tout au long d'une des principales artères du centre-ville de la capitale.

Soudan Six civils tués dans une attaque sur une ville assiégée du Darfour



Au moins six civils ont été tués mercredi dans une attaque attribuée aux paramilitaires à el-Facher, capitale du Darfour-Nord assiégée depuis plus de 17 mois, a déclaré une source médicale. L'attaque, attribuée aux FSR, a tué six personnes et blessé 10 autres, a déclaré la source médicale sous couvert d'anonymat. Ville stratégique pour le contrôle du Darfour, el-Facher est assiégée depuis mai 2024 par les FSR qui encerclent peu à peu les derniers territoires contrôlés par l'armée. Dans des vidéos diffusées sur leurs réseaux sociaux, les FSR apparaissent aux abords du centre médical et à l'intérieur de l'aéroport, dans l'ouest de la ville. Seuls quelques centaines de mètres les séparent du quartier général de la 6e division d'infanterie de l'armée. Selon l'ONU, la ville est devenue «l'épicentre de la souffrance des enfants»: près de 40% des enfants de moins de cinq ans y souffrent de malnutrition aiguë ou sévère. Lundi, la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Soudan Denise Brown a évoqué des «rapports faisant état d'exécutions illégales, d'enlèvements et de détentions arbitraires».

Moins d'un mois après son entrée en fonction Le premier ministre français Lecornu démissionne

Un record depuis 1958: 14 heures après l'annonce de la composition de son gouvernement, immédiatement critiqué et menacé d'implosion, le premier ministre français Sébastien Lecornu a présenté lundi matin sa démission à Emmanuel Macron, moins d'un mois après son entrée en fonction. En proie à l'instabilité depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le chef de l'État en juin 2024, qui n'a pas permis de dégager de majorité, la France s'enfonce un peu plus dans la crise politique qui inquiète les milieux économiques et financiers. Vingt-sept jours après sa nomination, Sébastien Lecornu devient le premier ministre le plus éphémère de l'histoire de la Ve République, fondée en 1958. Fidèle d'Emmanuel Macron réputé fin négociateur, nommé pour tenter de composer un troisième gouvernement en un an, il a devancé l'implosion annoncée de sa fragile coalition gouvernementale. « Les conditions n'étaient pas remplies », a-t-il déclaré dans un discours, au cours duquel il a déploré les « appétits partisans ». « Les partis politiques continuent d'adopter une posture comme s'ils avaient tous la majorité absolue à l'Assemblée nationale », a-t-il estimé, en affirmant qu'il s'était pourtant montré « prêt à des compromis ». La balle est dans le camp d'Emmanuel Macron. Va-t-il dissoudre l'Assemblée nationale, comme le demande l'extrême droite, démissionner comme le voudrait la gauche radicale ou nommer un nouveau premier ministre, qui serait le quatrième depuis juin 2024 et le sixième



depuis sa réélection en mai 2022 ? « Emmanuel Macron seul face à la crise », titrait lundi le quotidien français Le Monde. « Nous devons garder notre calme et penser aux Français », a réagi lundi Michel Barnier, lui-même renversé par l'Assemblée nationale au bout de trois mois à la tête du gouvernement (septembre-décembre 2024). L'équation politique, qui se double d'une situation financière désastreuse avec une dette de 3400 milliards d'euros (115,6 % du PIB) (5569 milliards de dollars canadiens), paraît insoluble. Outre M. Barnier, François Bayrou (décembre 2024-septembre 2025) s'y est également heurté, renversé après avoir présenté un projet de budget de 44 milliards d'euros (72 milliards de dollars canadiens) d'économies. Ce nouveau séisme politique

a fait plonger l'indice boursier du CAC 40 (-1,70 % à 5 h heure de l'Est) et bondir le taux d'intérêt français à dix ans, augmentant mécaniquement l'écart avec le taux allemand, qui fait référence. L'euro a chuté dans la foulée de l'annonce de la démission, perdant 0,63 % face au dollar, à 1,1688 dollar pour un euro. La coalition de Sébastien Lecornu a commencé à se fissurer à peine plus d'une heure après l'officialisation de son gouvernement, issu de plus de trois semaines de tractations. Le patron du parti de droite Les Républicains (LR) Bruno Retailleau, qui venait d'être reconduit au ministère de l'Intérieur, a dénoncé dans un message sur X une composition qui « ne reflète pas la rupture promise » et convoqué une réunion des instances de son parti.

Côte d'Ivoire 44 000 agents seront déployés pour la sécurisation de la présidentielle

Quelque 44 000 agents des Forces de défense et de sécurité (FDS) seront déployés sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire, à partir du 5 octobre, pour assurer la sécurisation de l'élection présidentielle prévue le 25 octobre 2025, ont rapporté vendredi des médias locaux. «La décision a été prise jeudi par le Conseil national de sécurité (CNS), réuni à Abidjan sous la présidence du chef de l'Etat, Alassane Ouattara», ont précisé les mêmes sources. Le dispositif, baptisé «Espérance» prévoit le déploiement de patrouilles mixtes, pédestres et motorisées, composées de 18 000 policiers, 18 000 gendarmes et environ 8 000 militaires, dans les grandes



villes comme dans les zones rurales. L'annonce intervient à moins de huit jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale, prévue du 10 au 23 octobre. Cinq candidats sont en lice : le président sortant Alassane

Ouattara, l'ancien ministre Jean-Louis Billon, l'ex-ministre Ahoua Don Mello (proche de Laurent Gbagbo), l'ex-Première dame Simone Ehivet Gbagbo, et l'ancienne ministre Henriette Lagou.

Pakistan 13 terroristes éliminés lors d'opérations militaires

Treize terroristes ont été abattus au cours de deux opérations menées par les services de renseignement dans la province du Baloutchistan dans le sud-ouest du Pakistan, a rapporté mercredi l'armée pakistanaise. Ces opérations ont été menées les 30 septembre et

1er octobre dans les districts de Quetta et de Kech, a annoncé dans un communiqué le service de relations publiques interarmées (ISPR), service de presse de l'armée. Selon l'ISPR, les forces de sécurité ont attaqué un repaire terroriste dans le district de Quetta et 10 terroristes ont

été abattus à la suite d'un échange de tirs. Dans une opération distincte dans le district de Kech, trois terroristes ont été abattus lorsque leur repaire a été pris pour cible. Des armes, des munitions et des explosifs ont également été récupérés sur ces sites, ajoute le communiqué.